

LA REVUE EL DJEICH L'A SOULIGNÉ DANS SON N° DE NOVEMBRE
**L'UNITÉ NATIONALE, PILIER ESSENTIEL
ET GARANTIE DE LA PRÉSÉRATION DE
LA PATRIE**

L'unité nationale est le pilier essentiel et la garantie de la préservation de la Patrie, ainsi que de la consolidation des fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de sa renaissance, souligne la revue El Djeich, dans son numéro du mois de novembre.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 18 Jounada Al Oula - 9 Novembre 2025 - N° 1164 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix : 25 DA

SUÈDE

MANIFESTATION CONTRE LES CRIMES SIONISTES À GHAZA



La place Odenplan, au cœur de Stockholm, a vu converger hier samedi une foule nombreuse en soutien à la population de Gaza. Ce rassemblement, organisé à l'initiative de plusieurs associations, faisait suite à la reprise des hostilités, rompant la trêve établie dans le territoire palestinien.

P.7

CONSOMMATION

NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉE À LA COMMERCIALISATION DU TILAPIA ROUGE

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche se prépare à lancer une nouvelle plateforme numérique destinée à la commercialisation du tilapia rouge, a indiqué son directeur, Miloud Tariaa.

P.4

CLIMAT/COP30

LES DIRIGEANTS DU MONDE APPELÉS À AGIR "SANS DÉLAI" POUR CONTENIR LE RÉCHAUFFEMENT



P.7

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté depuis la ville brésilienne de Belém, les dirigeants du monde à agir "sans délai", pour contenir le réchauffement climatique, alors que la planète se dirige vers un dépassement inévitable du seuil de 1,5 C.

28th SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

L'ALGÉRIE BERCEAU DE L'HUMANITÉ, THÈME D'UNE CONFÉRENCE EN MARGE DU SILA

Une conférence intitulée « l'Algérie, terre d'histoire et berceau des civilisations, sculptures sur pierres en Algérie : Musée à ciel ouvert », a été animée vendredi en marge du SILA, par des académiciens et chercheurs en anthropologie historique. Cette rencontre organisée dans le cadre du programme de conférences organisées lors de la 28th édition du SILA, a mis en avant un état des lieux confirmant que l'Algérie était « une terre des commencements de l'histoire de l'humanité ».

P.12

RÉVISION DES TEXTES LÉGISLATIFS RÉGISSANT LES DROITS D'AUTEURS ET LES DROITS VOISINS

UNE RÉFORME POUR PROTÉGER LA CRÉATION À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a annoncé que son département avait adopté une nouvelle approche pour réviser les textes législatifs régissant les droits d'auteur et les droits voisins.

Par Malika Azeb

Présidée jeudi par le vice-président de l'APN, Toufik Guezzout, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, cette séance a été l'occasion pour la ministre de la Culture de préciser que son secteur avait engagé une démarche de concertation avec plusieurs ministères, dont ceux de la Justice, de la Communication, ainsi que des Postes et Télécommunications. L'objectif est de réviser la loi selon plusieurs axes stratégiques.

Cette révision poursuit trois objectifs principaux : la reconnaissance du contenu numérique et des créations issues de l'intelligence artificielle, le durcissement des sanctions contre les publications non autorisées, le plagiat, et les atteintes à la vie privée et aux bonnes mœurs.

Cette approche s'appuie sur des mécanismes de contrôle souples et efficaces, articulés autour du suivi, de la responsabilité et de la conformité culturelle des contenus algériens diffusés.

Mme Bendouda a indiqué que « ces réformes permettront de protéger les créateurs et de garantir leurs droits, tout en préservant la liberté d'expression dans le respect de ses cadres éthiques et juridiques ».

Elle a également souligné que l'Office national des droits d'auteur (ONDA) avait été chargé de mettre en place un système numérique intégré, en collaboration avec les universités et les institutions de communication. Ce système permettra de cartographier le contenu culturel diffusé sur les plateformes, d'identifier les œuvres protégées et leurs utilisations illicites, d'évaluer la présence du contenu algérien dans l'espace numérique et de détecter les violations



ou les contenus contraires aux valeurs algériennes.

La ministre a expliqué que ce système « offrira à l'Algérie une capacité souveraine de contrôle et d'analyse dans un domaine actuellement dominé par des algorithmes étrangers ».

Par ailleurs, la ministre a affirmé que son département, en partenariat avec d'autres ministères tels que ceux de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Jeunesse et des Sports, avait décidé de lancer un programme national d'éducation artistique et culturelle. Ce programme vise à inculquer la culture des droits d'auteur aux jeunes générations, à développer l'esprit critique face aux contenus numériques et à encourager une créativité culturelle responsable.

L'objectif est de créer des plateformes numériques pour publier et valoriser les œuvres artistiques et culturelles qui tiennent compte des spécificités algériennes (langue, culture et société), ainsi que de mettre en lumière la production artistique nationale et la créativité des jeunes talents.

Ce programme garantira la circulation des productions dans un environnement sûr et éthique, ce qui constitue, selon la ministre, « un pas vers la souveraineté culturelle numérique et un pont pour conforter la place de l'Algérie dans l'économie créative mondiale ».

Sur la valorisation de la mémoire nationale

En réponse à une question sur la réalisation d'un film consacré à la bataille de Bab El Bekkouche, à Tissemsilt, Mme Bendouda a indiqué

qu'aucun projet n'avait à ce jour été soumis à ses services, que ce soit par des établissements publics ou privés.

La ministre a précisé que son département accordait un intérêt particulier à la valorisation de la mémoire nationale à travers le septième art. Elle a ainsi annoncé la création d'un fonds national pour le développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique, dans le cadre de la loi de finances 2025.

Elle a ajouté que son secteur s'attelait à encourager les producteurs et les scénaristes à monter des projets de films consacrés à l'histoire nationale, notamment à la bataille de Bab El Bekkouche, en s'engageant à leur assurer un accompagnement et un suivi conformes aux procédures légales et réglementaires en vigueur.

Concernant le patrimoine historique

Répondant à une question sur la bibliothèque historique El Massouma, située à Tizi Ouzou, la ministre a déclaré que son secteur considère la célébration de cet établissement comme un devoir culturel et historique.

« Nous avons l'intention, dans le cadre d'un programme spécial consacré à la mémoire cognitive, d'organiser des événements scientifiques et culturels qui mettront en lumière cette bibliothèque et d'autres monuments », a-t-elle ajouté.

Au sujet de la proposition de création légale de la bibliothèque publique Jacques Berque dans la commune de Tizi Ouzou, la ministre a indiqué que ce projet était en cours d'examen en raison de sa valeur symbolique et cognitive. L'objectif est de valoriser et de protéger son patrimoine, puis de le mettre à la disposition des chercheurs et des personnes intéressées.

MA

FORUM AFRICAIN POUR L'ADMINISTRATION FISCALE
L'ALGÉRIE REJOINT LE RÉSEAU DES FEMMES DANS LA FISCALITÉ

La Direction générale des impôts a annoncé, jeudi dernier, l'adhésion officielle de l'Algérie au Réseau des femmes dans la fiscalité (AWITN). Cette décision a été officialisée par la signature d'un protocole de coopération par le directeur général des impôts, M. Jamal Haniche.

Par Ikram Haou

Cette annonce intervient à la suite des activités du Forum africain pour l'administration fiscale, organisées par l'Administration fiscale algérienne au Centre international de conférences Abdellatif Rahal à Alger, du 4 au 7 novembre dernier. L'événement était placé sous le slogan : « Adopter des approches efficaces et ciblées pour des systèmes fiscaux équitables ».

Selon la Direction générale des impôts, cette initiative vise principalement à renforcer le rôle des femmes dans les secteurs financier et fiscal. Elle s'inscrit dans une dynamique de coopération régionale et internationale sur le continent africain, s'ajoutant aux efforts nationaux déployés pour autonomiser les femmes et garantir leur participation active au développement de l'administration fiscale.

Le Réseau des femmes dans la fiscalité est une initiative du Forum



africain sur l'administration fiscale, lancée en mars 2021. Ses objectifs sont de consolider la place des femmes œuvrant dans le domaine fiscal en Afrique et de remédier à leur sous-représentation aux postes

de direction et dans l'élaboration des politiques. Il s'agit également de développer les compétences professionnelles des femmes, de renforcer les réseaux d'échange et de soutien entre elles, de promouvoir des poli-

tiques favorisant l'égalité des genres et de partager les bonnes pratiques en matière d'administration fiscale.

La Direction s'est félicitée de cette adhésion, y voyant la confirmation de son engagement à soutenir les talents féminins nationaux et à leur offrir davantage d'opportunités pour contribuer aux efforts de développement et de modernisation de l'administration fiscale. Elle a, à cette occasion, invité les femmes travaillant dans le secteur à tirer profit des opportunités offertes par ce réseau régional.

Il est à rappeler que le Forum africain sur l'administration fiscale a été créé en novembre 2009. Il constitue un espace de dialogue et de consultation visant à améliorer les systèmes fiscaux en Afrique, à renforcer l'efficacité des administrations fiscales et à soutenir la mobilisation des ressources nationales pour stimuler la croissance économique sur le continent.

I.H

TRANSPORT URBAIN

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUPERVISE LA REMISE EN SERVICE DU TÉLÉPHÉRIQUE RELIANT BAB EL OUED À BOUZARÉAH

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a supervisé, samedi à Alger, la remise en service du téléphérique reliant les communes de Bab El Oued et de Bouzaréah, après une période d'arrêt consacrée à une vérification technique complète de la structure.

Avec la remise en service de ce téléphérique, "les citoyens pourront désormais se déplacer plus aisément sur un trajet de plus de 2 km en un temps réduit n'excédant pas 12 minutes, en passant par trois stations : Bab El Oued, Village céleste et Zghara", a précisé le ministre. M. Sayoud a salué les efforts déployés par les équipes chargées des travaux de maintenance, qui ont été "achevés en 5 mois malgré

la difficulté du terrain", ajoutant que "la wilaya d'Alger sera prochainement dotée de nouveaux téléphériques". Dans le même cadre, le ministre a indiqué que "les efforts se poursuivent pour la remise en service des téléphériques à l'échelle nationale", notamment celui de la wilaya de Tizi Ouzou, "qui sera remis en service dans les prochains jours".

RA



SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

SAIHI S'ENTRETIEN À DOHA AVEC L'ASSISTANT DU PRÉSIDENT IRANIEN POUR LES AFFAIRES SOCIALES

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, s'est entretenu, à Doha (Qatar), avec l'assistant du président iranien pour les affaires sociales, Dr Ali Rabiei, sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue en marge

de la participation de M. Saihi aux travaux du 2e Sommet mondial pour le développement social, a porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans "les domaines d'intérêt commun", précise la même source.

Lors de cette rencontre, M. Saihi a passé en revue "les politiques sociales

adoptées en Algérie au profit des différentes franges de la société". Dans ce cadre, les deux responsables se sont dits "disposés à renforcer la coordination et à élargir la coopération bilatérale dans les domaines du travail et de la sécurité sociale au service des intérêts communs, à la lumière des relations fraternelles solides

et privilégiées unissant les deux pays frères".

Les entretiens se sont déroulés en présence de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Etat du Qatar, M. Salah Attia, et des membres des délégations des deux pays.

RA

L'APPEL DE SALAH GOUDJIL

S'IMPRÉGNER DES VALEURS DE NOVEMBRE POUR RENFORCER LE FRONT INTERNE

L'ex-président du Conseil de la nation, le moudjahid Salah Goudjil, a appelé, samedi à Alger, à s'imprégner des valeurs de Novembre pour renforcer le front interne et relever les défis actuels.

Lors d'un forum organisé par la Fondation "Watani", à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, intitulé "L'esprit de Novembre et la souveraineté totale...vers une approche complémentaire entre la politique et l'économie", M. Goudjil a souligné que "la génération actuelle et les générations futures sont appelées à parachever le parcours des chouhada et des moudjahidines", les exhortant à "préserver la patrie et son unité, en s'imprégnant des valeurs de Novembre, afin de renforcer le front interne et relever les défis actuels".

Il a en outre souligné l'importance de "faire preuve de vigilance permanente, afin de préserver la souveraineté et la cohésion de la patrie" face aux parties qui tentent, depuis l'étranger, de nuire à l'Algérie, rappelant "le rôle crucial des médias dans la défense de l'Algérie et de ses intérêts, particulièrement en cette conjoncture".

A cette occasion, M. Goudjil a évoqué les principales questions nationales, dont les prochaines élections législatives et locales qu'il a qualifiées de "rendez-vous important qui exige l'adhésion des jeunes au processus politique démocratique et le dialogue national auquel a appelé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant l'approche adoptée dans la gestion du pays et qui "réflète l'attachement profond aux valeurs de Novembre". Dans son intervention, M. Goudjil a rappelé le contexte du déclenchement de la Révolution du 1e Novembre 1954 qui a infligé une véritable "gifle" au colonisateur français, évoquant les principales étapes jusqu'à l'indépendance et le processus d'édification du pays mené par l'Algérie avec ses enfants, ayant permis la nationalisation des ressources et des infrastructures et la création des institutions de l'Etat en moins de 10 ans".

Dans ce contexte, il a souligné que "la glorieuse Guerre de libération est le pilier sur lequel reposent les réussites de l'Algérie", appelant les jeunes à "unir leurs efforts et à rejeter la division afin que l'Algérie reste sur la même voie".

Par ailleurs, M. Goudjil a évoqué les différentes

questions internationales, saluant les efforts de la diplomatie algérienne, notamment au Conseil de sécurité, pour défendre les causes justes, notamment les questions palestinienne et sahraouie.

A cet égard, il a affirmé que l'Algérie "n'a jamais manqué à son devoir envers le peuple palestinien, et elle est restée ferme sur ses positions depuis le début". Il a condamné "l'arrogance persistante du régime marocain et ses violations des normes internationales", soulignant que "le peuple sahraoui est seul à décider de son destin, loin de toute ingérence extérieure". Pour sa part, le président de la Fondation "Watani", M. Mohamed Meflah, a rappelé que M. Goudjil est "l'une des figures qui ont marqué l'histoire de l'Algérie", dans le cadre d'un long et douloureux parcours porté par un peuple fortement résilient, soulignant "l'importance de suivre ses traces et celles de ses pairs, qui ont fait la gloire de l'Algérie, afin de renforcer l'engagement national et réaliser le développement".

En cette occasion, le moudjahid Goudjil a été honoré pour son parcours honorable au service de la nation.

RA

SYNDICAT NATIONAL DES MAGISTRATS PRÉPARATION D'UNE AGE SUITE À LA RÉCEPTION DE LA DÉMISSION DE LAIDI OUDACHE DE LA PRÉSIDENCE

Le bureau exécutif du Syndicat national des magistrats (SNM) a décidé, lors d'une réunion tenue samedi, d'engager les procédures préparatoires pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire (AGE), suite à la réception de la démission de M. Laidi Oudache de la présidence du syndicat, indique un communiqué de l'organisation. "Le bureau exécutif du SNM réuni, aujourd'hui, en session extraordinaire à la résidence des magistrats à El-Biar (Alger), a pris acte de la demande de démission de M. Laidi Oudache de la présidence du syndicat, conformément aux dispositions des statuts du syndicat, notamment l'article 57", précise le communiqué.

Il a été décidé, suite à cela, "d'accepter le dépôt de la démission du président du SNM, avant de la soumettre, pour approbation, à l'AGE lors de sa session dont la date sera fixée ultérieurement, conformément aux dispositions de l'article 34 des statuts du syndicat". Dans ce cadre, "le premier vice-président du syndicat, Hicham Desdous, assurera provisoirement la gestion des affaires du SNM, conformément à l'article 56 des statuts, jusqu'à la tenue de l'AGE". Il a également été décidé "d'engager les procédures préparatoires pour la tenue de cette assemblée", selon la même source.

RA

MUSTAPHA HIDAQUI L'AANNONcé HIER RÉHABILITATION ET RÉNOVATION DE PLUS DE 600 ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES À TRAVERS LE PAYS

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Blida, la réhabilitation et la rénovation de plus de 600 établissements de jeunes à travers le territoire national, remis en service à l'occasion du lancement de la nouvelle saison d'activités 2025/2026. Dans une déclaration à la presse, au terme d'une visite de travail effectuée dans la wilaya de Blida, au cours de laquelle il a donné le coup d'envoi officiel de la saison d'activités des établissements de jeunes 2025/2026 depuis la maison de jeunes de Beni Merad, le ministre a précisé que plus de 600 établissements ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation et de rénovation avant d'être remis en service. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les espaces des jeunes et à renforcer leur rôle dans le développement des compétences et de la créativité, a-t-il ajouté. Il a, par ailleurs, souligné que cette saison, dont la préparation a débuté "depuis une année", a été marquée par la mise en place d'une nouvelle vision d'animation au sein des établissements de jeunesse, visant à attirer un plus grand nombre de jeunes, sous le slogan "Renforcer l'attractivité des établissements de jeunes pour mieux préparer et structurer la jeunesse algérienne". Le ministre a également évoqué la numérisation du secteur et la modernisation des établissements de jeunes à travers le lancement d'une plateforme et d'un portail numérique dédiés à ces structures, proposant aux jeunes "un ensemble de nouvelles activités". Il a précisé que ces pro-

grammes et activités sont de nature à "améliorer le fonctionnement des établissements et les sortir de la léthargie dans laquelle ils se trouvaient pour en faire des espaces attractifs pour la jeunesse". M. Hidaoui a, aussi, appelé les jeunes et les étudiants à s'impliquer dans cette démarche, en participant à l'encadrement des différentes activités et en créant des clubs scientifiques dans les domaines de la robotique, le soroban et d'autres disciplines suscitant l'intérêt des jeunes. Il a, à ce propos, annoncé la création d'une carte du jeune volontaire au sein des établissements de jeunes, donnant droit à des avantages en matière de transport et à une priorité à l'emploi. Le ministre s'est rendu à la maison de jeunes de Beni Merad, qualifiée, par lui, de "modèle réussi en raison de la diversité de ses activités et clubs dédiés aux jeunes", appelant à généraliser cette expérience à l'ensemble des maisons de jeunes de la wilaya, dans le cadre du programme des établissements pilotes de jeunes initié par son département ministériel qui vise à atteindre le nombre de 1.500 établissements opérationnels, à la fin de l'année en cours. Dans la commune de Chréa, le ministre a inauguré le camp de jeunes "Chahid Mustapha Boutheldja", d'une capacité d'accueil de 50 lits, soulignant qu'il constitue "un acquis qualitatif, à même de renforcer la mobilité des jeunes et de contribuer à la dynamisation du mouvement de jeunesse tant au niveau local que national".

RA

Sy...
Pré...
Le...
n...
blé...
Ou...
"Le...
der...
Lai...
tut...
Il a...
ava...
fixé...
dic...
Dan...
vis...
rat...

REFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE

REZIG S'ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR BELGE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'est entretenu, samedi, avec l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean Jacques Quairiat, sur les moyens de renforcer la coopération économique et commerciale et d'activer le Conseil d'affaires entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, ayant porté sur les perspectives de développement des échanges commerciaux et d'élargissement des domaines de coopération au service des intérêts des deux pays, M. Rezig a réaffirmé la volonté de l'Algérie de consolider ses relations économiques avec la Belgique, en tant que partenaire important, soulignant la nécessité d'activer le Conseil

d'affaires algéro-belge comme mécanisme opérationnel à même de contribuer au renforcement des partenariats économiques entre opérateurs des deux pays, précise la même source.

A cette occasion, le ministre a souligné l'importance d'organiser des expositions de produits algériens en Belgique et des expositions de produits belges en Algérie, pour faire connaître les capacités de production et les opportunités de coopération disponibles dans les deux pays.

Pour sa part, l'ambassadeur belge a exprimé la volonté de son pays de renforcer la coopération avec l'Algérie et d'élargir les domaines de partenariat économique, au service des intérêts des deux pays.



RE

... L'AMBASSADRICE DU CANADA ...

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, s'est entretenu, samedi, avec l'ambassadrice du Canada en Algérie, Mme Robin Lynn Wettlaufer, sur les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et d'activer le conseil d'affaires bilatéral, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre lors de laquelle les deux parties ont abordé les opportunités de développer les échanges commerciaux et diversifier les

partenariats économiques bilatéraux en renforcement des cadres de coopération, M. Rezig a souligné l'importance d'activer le conseil d'affaires algéro-canadien, comme plateforme de soutien aux partenariats économiques et pour la promotion des projets communs, précise la même source.

Rezig a relevé, à cette occasion, la nécessité d'organiser des expositions de produits algériens au Canada et des foires canadiennes en Algérie, afin de renforcer les échanges commer-

ciaux et faire connaître les opportunités économiques offertes.

De son côté, l'ambassadrice canadienne a fait part de l'engagement de son pays à renforcer la coopération économique avec l'Algérie, et de sa volonté d'élargir les domaines de partenariat, au service des intérêts communs et pour l'exécution de projets réussis pour les deux parties, conclut le communiqué.

... ET L'AMBASSADEUR VIETNAMIEN

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Tran Quoc Khanh, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération commerciale entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux responsables "sont convenus de la nécessité de créer un conseil d'affaires algéro-vietnamien, qui servira de cadre opérationnel pour le renforcement des liens entre les opérateurs économiques des deux côtés et l'organisation d'expositions de leurs produits respectifs dans les deux pays, en vue de renforcer les échanges commerciaux et

d'étendre les domaines du partenariat bilatéral", précise la même source.

A cette occasion, les deux parties ont souligné leur attachement à promouvoir les relations économiques bilatérales à un niveau reflétant la solidité des liens entre l'Algérie et le Vietnam.

AQUACULTURE

NOUVELLE PLATEFORME NUMÉRIQUE DÉDIÉE À LA COMMERCIALISATION DU TILAPIA ROUGE

La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche se prépare à lancer une nouvelle plateforme numérique destinée à la commercialisation du tilapia rouge, a indiqué son directeur, Miloud Tariaa.

Dans une déclaration à la presse en marge de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", qui se tient jusqu'au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran, M. Tariaa a précisé que le projet est dans sa phase finale.

Il a ajouté que cette plateforme offrira aux éleveurs du tilapia rouge, un poisson d'eau douce, à travers tout le pays, la possibilité de commercialiser leurs produits, tandis que sa gestion sera confiée à la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture.

Selon le responsable, la plateforme permettra à tout producteur de tilapia rouge en Algérie de s'inscrire et d'enregistrer ses données, notamment la localisation du site de production (commune ou région), ainsi que

le calendrier de production correspondant.

La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a, par ailleurs, signé vendredi dernier une convention avec l'Office national de l'alimentation du bétail (ONAB) visant à promouvoir la commercialisation du tilapia rouge.

M. Tariaa a précisé que l'ONAB dispose aujourd'hui de plus de 200 points de vente directe, ajoutant que cette entreprise a déjà mené plusieurs opérations pilotes qui lui ont permis d'écouler la totalité de la production de tilapia rouge de l'année passée rapidement, ce qui l'a amené à demander davantage de quantités.

Il a souligné que cette nouvelle plateforme numérique servira de base de données pour la promotion et la distribution du tilapia rouge, permettant à l'ONAB, grâce à ces informations, de connaître les volumes disponibles chaque mois et de faciliter leur distribution à travers les points de vente du territoire national.

Le Directeur général a également annoncé que

l'ONAB créera prochainement une filiale spécialisée dans l'aquaculture, qui deviendra la première entreprise économique du secteur de la pêche maritime. Le responsable a mis l'accent sur l'importance actuelle accordée à la promotion de la commercialisation du tilapia rouge, afin d'encourager une production plus importante, précisant qu'une deuxième phase visera à promouvoir la transformation de ce poisson.

Enfin, il a révélé que des conventions tripartites seront prochainement signées entre l'ONAB, la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture et les transformateurs intéressés par le tilapia rouge. En ce qui concerne la production de cette espèce, M. Tariaa a affirmé qu'une "progression significative" est attendue cette année, avec une production estimée à environ 1.800 tonnes, soit une augmentation de près de 40% par rapport à l'année précédente, lorsque la production s'élevait à 1.000 tonnes.

RE

SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE "SIPA 2025"

LA CHAMBRE NATIONALE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE SIGNE DES CONVENTIONS AVEC DES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES

La Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture a signé, samedi, deux conventions avec des entreprises spécialisées, en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture "SIPA 2025", dont les travaux se poursuivent à Oran jusqu'au 9 novembre.

Il s'agit d'un protocole d'accord avec l'entreprise "Allo Tabibi", portant sur la fourniture de services de soins à domicile, d'infirmierie et de consultation médicale numérique au profit des professionnels du secteur, à des tarifs préférentiels ou dans le cadre d'offres spéciales.

La seconde convention a été conclue avec la société "Marnamo", spécialisée dans la vente et la maintenance de moteurs de navires. Elle prévoit l'organisation de sessions de formation gratuites au profit des professionnels et des marins, l'apport d'un soutien technique aux stagiaires des instituts et écoles de pêche, ainsi que la fourniture de moteurs et de pièces de rechange neuves à

prix avantageux pour les gens de la mer. Une troisième convention devrait être signée, dimanche, avec l'Entreprise publique économique de la pêche et de l'aquaculture (EPEPA). Celle-ci portera sur la réalisation d'études techniques et économiques au profit des porteurs de projets du secteur, ainsi que sur la proposition de solutions pratiques pour le développement des ports et des projets liés aux activités maritimes et aquacoles.

Le directeur de la Chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture, Nabil Aouiche, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de signature, que la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture s'emploie, depuis plus de vingt ans, à conclure des accords lors des différentes éditions du salon "SIPA", dans le but de renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture.

RE

TLEMCEN

UNE USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER POUR SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT DE L'OUEST

Sous la supervision des dirigeants de Sonatrach et de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), les travaux d'une nouvelle station de dessalement d'eau de mer ont été officiellement lancés sur le littoral de Marsa Ben M'hidi, dans la wilaya de Tlemcen.

Par Saïd Slimani

Ce projet s'inscrit dans un programme complémentaire, validé en Conseil des ministres, prévoyant la construction de trois unités identiques à Tlemcen, Mostaganem et Chlef. Chacune de ces stations aura une capacité de production de 300 000 mètres cubes d'eau par jour.

L'installation de Tlemcen, qui occupera une emprise de 15 hectares, est confiée à la société Cosider Canalisations. Utilisant la technologie de l'osmose inverse, elle

approvisionnera en eau potable près de trois millions d'habitants de la wilaya et des régions avoisinantes. La phase initiale des travaux, d'une durée de 22 mois, permettra de livrer une première tranche d'une capacité de 150 000 m³ par jour et générera 1 500 postes d'emploi, dont une centaine seront pérennes.

Les responsables présents ont souligné que cette initiative concrétise les directives présidentielles pour résoudre la problématique d'approvisionnement en eau dans l'Ouest du pays. Ce programme vise à renforcer la sécurité hydrique régionale en réduisant la dépendance aux ressources conventionnelles. Il s'aligne sur l'objectif national de produire 5,6 millions de m³ d'eau dessalée quotidiennement à l'horizon 2030. Ce lancement fait suite à la mise en service de cinq autres stations cette année, réparties sur le littoral national.

S.S



SÉTIF

JOURNÉES PORTES OUVERTES POUR MIEUX COMPRENDRE LE DIABÈTE

À Sétif, une journée de sensibilisation au diabète a rassemblé de nombreux citoyens sur la place attenante au théâtre municipal. L'événement a mis en lumière le rôle fondamental des associations dans l'accompagnement des personnes vivant avec cette pathologie.

Les participants ont unanimement salué l'action de ces structures, désignées comme des "alliées indispensables" pour la prévention et le soutien psychosocial, en particulier lorsqu'il s'agit des plus jeunes. La Docteure Hafida Cherif, présidente de l'association locale « Nour » dédiée aux enfants diabétiques, a expliqué que leur engagement permet de mobiliser un encadrement psychologique adapté. Cet accompagnement se concrétise par l'organisation de rencontres et d'ateliers réguliers, visant à apprivoiser la maladie

dans la vie de tous les jours avec plus de sérénité et de responsabilité.

Un plaidoyer fort a été lancé pour améliorer la qualité de vie des enfants concernés. La Docteure Cherif a insisté sur la nécessité de leur fournir des glucomètres non invasifs, qui devraient être pris en charge par la sécurité sociale. Elle a rappelé la réalité douloureuse de ces jeunes patients, contraints à subir jusqu'à dix piqûres quotidiennes pour leur insulinothérapie et le contrôle de leur glycémie, une épreuve physique et morale particulièrement lourde.

Célébrée sous le thème « Mon parcours avec le diabète commence par la conscience et se poursuit par la coopération », à l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète (14 novembre), cette initiative a proposé divers ateliers. Ces espaces d'échange,

animés par des professionnels de santé, ont abordé les traitements, l'importance d'un dépistage précoce et les mesures préventives.

Des dépliants informatifs ont été distribués et des conseils personnalisés ont été offerts aux enfants et à leurs familles. Les discussions ont porté sur les différentes formes de la maladie, leurs symptômes et les bonnes pratiques à adopter pour prévenir les complications, en soulignant le rôle crucial des parents et du milieu scolaire.

Cette manifestation, qui a rencontré un vif succès auprès du public et notamment des mères de famille, fut le fruit d'une collaboration entre l'association « Nour », l'association « Jeunesse de Sétif », avec le soutien de l'assemblée populaire communale.

S.S

CONSTANTINE PLUS DE 27 MILLIONS DE DA RÉGLÉS EN LIGNE EN TROIS MOIS

Le montant des factures d'électricité et de gaz réglées à Sonelgaz Ali Mendjeli de Constantine via le paiement électronique au cours des trois derniers mois est de 27,7 millions de dinars algériens, a indiqué samedi Sofiane Bougherara, directeur de la distribution à la société. M. Bougherara a ajouté, lors d'une journée portes ouvertes organisée à l'agence commerciale Ali Mendjeli 2, consacrée à la sensibilisation aux outils numériques et à la promotion du paiement électronique via le réseau postal, que 6.627 opérations ont été réalisées par ce biais depuis le lancement fin juillet dernier de ce service. Un chiffre révélateur, selon lui, de l'intérêt grandissant des citoyens pour cette méthode moderne, qui leur permet de régler leurs factures aisément, sans déplacement vers les agences commerciales. Le même responsable a souligné que cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de Sonelgaz visant à étendre l'usage des solutions numériques, à moderniser la gestion du service public et à améliorer la qualité de la relation client. Malgré cette progression notable, les dettes des abonnés ordinaires dépassent encore 431 millions de dinars, a-t-il ajouté, tout en insistant sur le rôle du numérique comme outil incitatif permettant aux clients de régulariser leurs factures de manière plus simple et plus sûre. Par

ailleurs, Sonelgaz met à la disposition de ses usagers plusieurs solutions digitales, notamment son portail électronique officiel (www.sonelgaz.dz), ainsi que les terminaux de paiement (TPE) installés dans ses agences commerciales. Les clients peuvent également consulter leurs factures en ligne ou contacter le Centre national du service clientèle au 3303, joignable 24h/24 et 7j/7. La Direction de distribution Ali Mendjeli a, dans cette optique, multiplié les initiatives de proximité pour faire connaître les nouvelles solutions numériques et favoriser leur adoption. Ces actions s'inscrivent dans la vision de service public intelligent que Sonelgaz entend incarner : un service plus rapide, plus accessible et plus respectueux des besoins du citoyen. Pour rappel, la mise en place du système postal de paiement électronique découle de la convention-cadre signée entre Sonelgaz et Algérie Poste, ayant pour objectif de renforcer la coopération interinstitutionnelle, d'améliorer la qualité du service et d'assurer la continuité des prestations dans un cadre moderne, transparent et sécurisé. Ce partenariat illustre une étape décisive dans la transition numérique du secteur énergétique algérien, conciliant innovation technologique et engagement citoyen.

R.R

EL-MENIAA RACCORDEMENT DE 100 FOYERS À HASSI-LEFHAL AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

Un projet de raccordement au réseau d'électricité de 100 foyers de la commune de Hassi-Lefhal (wilaya d'El-Meniaa) a été mis en service, dans le cadre des efforts d'amélioration, du cadre de vie des citoyens et d'accompagnement du développement local, a indiqué samedi un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Lors de sa mise en service, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis en avant l'importance du projet qui traduit l'engagement de l'Etat à prendre en charge des préoccupations des citoyens et à leur assurer un service public de qualité. Le projet de raccordement de ce quartier de 100 logements à Hassi-Lefhal (155 km Nord d'El-Meniaa) a comporté la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension de 1,1, un réseau aérien de basse tension de 2,4 km et l'installation de deux transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun, est-il précisé dans le communiqué. Selon la même source, la direction de distribution de Sonelgaz poursuit ses efforts pour finaliser le projet de raccordement électrique de la cité des 200 logements dans la même commune, actuellement à 80% d'avancement des travaux. L'opération prévoit la mise en place d'un réseau souterrain de haute tension sur 1,5 km, un réseau aérien de basse tension sur 4,8 km et la réalisation de quatre (4) transformateurs de 400 kilovolts ampères chacun. Ces projets entrent dans le cadre d'un programme d'action visant l'extension du réseau électrique et l'amélioration de la qualité des prestations offertes au citoyen, a souligné Sonelgaz en assurant de la poursuite des efforts pour accompagner la dynamique de développement que connaissent les différentes communes de la wilaya.

S.S

UNE DES CONSÉQUENCES DU SHUTDOWN

LES AÉROPORTS AMÉRICAUX PARALYSÉS

La paralysie budgétaire plonge actuellement le trafic aérien intérieur des États-Unis dans une crise sans précédent. Alors que des millions de citoyens subissent déjà ses conséquences, la Maison-Blanche et le Congrès sont pressés de trouver une issue rapide. De son côté, Donald Trump exhorte les sénateurs républicains à imposer l'adoption d'une loi de finances.

Par Yakout Abina

Les États-Unis ont entamé hier leur 39^e jour de blocage budgétaire, établissant un nouveau record du plus long shutdown de leur histoire. Les effets nfastes de cette crise s'aggravent chaque jour pour des millions d'Américains. Depuis le 1^{er} octobre, républicains et démocrates peinent à s'accorder sur un nouveau budget. Depuis mercredi dernier, la durée de cette paralysie a dépassé celle de 35 jours enregistrée en 2019, lors du premier mandat de Donald Trump.

Le gouvernement fédéral fonctionne désormais sans véritable ligne budgétaire, laissant des dizaines de milliers de fonctionnaires dans une situation précaire : certains sont mis au chômage technique, d'autres contraints de travailler sans rémunération. Mais c'est surtout le contrôle aérien qui vacille sous la pression. Avec près de 2 000 contrôleurs absents, ce secteur essentiel souffre



d'un manque criant de personnel, obligeant quarante aéroports à réduire leur trafic d'environ 10 %.

Conséquence directe : près d'un millier de vols ont été supprimés dans tout le pays. Une situation inédite depuis les attentats du 11 septembre 2001. American Airlines et United Airlines, deux des principales compagnies américaines, ont annoncé une réduction de leurs opérations respectives : environ 220 vols annulés chaque jour pour la première, et près de 200 vols supprimés vendredi et samedi pour la seconde. Delta Air Lines, autre acteur majeur du transport aérien, prévoit environ 170 annulations pour la seule journée de vendredi sur près de 5 000

départs quotidiens. Alors que l'administration tente de limiter les répercussions du shutdown sur le secteur aérien, le secrétaire aux Transports, Sean Duffy, a tenu à rassurer les voyageurs vendredi dernier, en précisant que les vols internationaux ne sont pas concernés par les restrictions. Cependant, le trafic intérieur reste gravement perturbé. Selon les données du site de suivi FlightAware, la capitale fédérale et les grands hubs de l'Est — notamment les aéroports de Washington-Reagan, Chicago O'Hare et Atlanta — figurent parmi les plus touchés. L'aéroport Ronald-Reagan (DCA) a d'ailleurs publié une alerte sur les réseaux sociaux, invitant les passagers à « pré-

voir des retards importants et des annulations dans la soirée en raison de la réduction du trafic aérien ». La paralysie budgétaire continue donc de peser lourdement sur les vols domestiques, et les perturbations pourraient s'aggraver en l'absence d'un compromis politique. La Maison-Blanche et le Congrès se trouvent désormais sous une pression croissante pour mettre fin à une crise qui paralyse le pays. Dans ce climat tendu, Donald Trump appelle les sénateurs républicains à adopter sans délai une loi de finances afin de rétablir la normalité.

Y.A

PRIX MONDIAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES BAISSE GÉNÉRALISÉE... SAUF POUR L'HUILE

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont poursuivi leur baisse en octobre, selon un communiqué publié par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Seule exception à cette tendance générale : les huiles végétales, dont les cours ont enregistré une légère hausse.

La FAO a en effet rendu publics ses derniers chiffres hier. Son Indice des prix des produits alimentaires — principal baromètre des marchés internationaux — a reculé de 1,6 % en octobre, pour s'établir à 126,4 points. Ce repli, le deuxième consécutif depuis septembre, confirme la tendance baissière observée sur la plupart des produits de base. Les céréales figurent parmi les denrées les plus touchées. Leurs prix ont chuté de 1,3 % par rapport au mois précédent, portant la baisse annuelle à 9,5 %. Le blé, en particulier, a vu ses cours diminuer de 1 %, en raison d'une offre mondiale abondante, de perspectives de production favorables dans l'hémisphère Sud et de l'avancée des semis de blé d'hiver dans l'hémisphère Nord.

Les céréales secondaires, comme l'orge, le maïs et le sorgho, ont elles aussi reculé de 1,1 %. Le riz, toutes variétés confondues, a enregistré la baisse la plus marquée, soit 2,5 %, conséquence d'une concurrence accrue sur les marchés internationaux et du lancement des récoltes principales dans plusieurs pays exportateurs de l'hémisphère Nord.

Le marché des produits laitiers reste, lui aussi, orienté à la baisse. Le secteur enregistre son quatrième recul mensuel consécutif, avec une chute significative de 3,4 % en octobre par rapport à septembre. Le beurre a perdu 6,5 % de sa valeur, suivi du lait entier en poudre (-6 %), du lait écrémé en poudre (-4 %) et du fromage (-1,5 %).

Cette tendance s'explique par un dés-

équilibre persistant entre l'offre et la demande. La production laitière, soutenue par des conditions climatiques favorables en Europe et en Nouvelle-Zélande, a fortement augmenté, tandis que la demande est demeurée modérée en Asie et au Moyen-Orient, entraînant une accumulation des stocks et une pression à la baisse sur les prix. Le marché mondial de la viande présente un tableau plus contrasté. Les prix de la viande ovine ont reculé, notamment en Australie, en raison d'une offre abondante, tandis que ceux de la viande bovine ont poursuivi leur progression, soutenus par une demande mondiale soutenue et la hausse des prix australiens. Le prix de la volaille, pour sa part, a légèrement diminué, enregistrant une baisse de 2 % sur le mois.

Le sucre a connu la correction la plus marquée, avec une chute de 5,3 % par rapport à septembre — sa deuxième baisse consécutive —, atteignant ainsi son plus bas niveau depuis décembre 2020. Sur un an, il recule de 27,4 %. Cette dégringolade s'explique par des prévisions d'offre mondiale abondante, notamment grâce à une production supérieure aux attentes au Brésil, en Thaïlande et en Inde, trois géants du secteur. À contre-courant de cette tendance générale, les huiles végétales ont progressé de 0,9 % en octobre, atteignant leur plus haut niveau depuis juillet 2022. Cette hausse reflète la fermeté des prix des huiles de palme, de colza, de soja et de tournesol, stimulée par des retards de récolte dans la région de la mer Noire. Ainsi, si la majorité des produits alimentaires poursuivent leur repli, le marché des huiles végétales apparaît comme l'un des rares à résister à la tendance mondiale, illustrant la complexité et la volatilité actuelles des équilibres agricoles internationaux.

Y.A

LE SHUTDOWN C'EST QUOI ?

Le terme shutdown — ou government shutdown en anglais, signifiant littéralement « fermeture du gouvernement » ou « arrêt des activités gouvernementales » — désigne un phénomène propre aux États-Unis. Il s'agit d'une paralysie partielle du gouvernement fédéral, résultant d'un profond bras de fer idéologique entre républicains et démocrates. Cette situation se déclenche lorsque le Congrès échoue à adopter une loi de financement pour l'année fiscale, qui débute le 1^{er} octobre. Dans le système politique américain, cette loi budgétaire doit être approuvée à la fois par la Chambre des représentants et par le Sénat, avant d'être signée par le président. Or, comme l'adoption de textes majeurs au Sénat requiert souvent 60 voix, les partis sont contraints de négocier. En l'absence d'une majorité suffisamment large, le budget devient alors un véritable instrument de pression politique.

Chaque camp se sert de la menace de paralysie pour tenter d'imposer des mesures parfois étrangères à la question budgétaire, comme le financement du mur frontalier du Mexique ou la protection du système de santé publique. Si aucun compromis n'est trouvé, les crédits expirent et certaines activités gouvernementales cessent.

Cette situation entraîne la mise au chômage technique d'un grand nombre de fonctionnaires jugés « non essentiels », tels que les employés des musées, des parcs nationaux ou de diverses agences de régulation. En revanche, les personnels considérés comme indispensables — notamment les militaires, les gardiens de prison ou les contrôleurs aériens — doivent continuer à exercer leurs fonctions sans percevoir de salaire tant que le budget n'est pas adopté.

C'est précisément cette absence de rémunération et la pression financière qu'elle engendre qui provoquent les défactions parmi les contrôleurs aériens. Leurs absences répétées affectent le fonctionnement des tours de contrôle et compromettent la sécurité du trafic aérien, illustrant ainsi les conséquences concrètes d'un shutdown prolongé sur la vie quotidienne et la stabilité du pays.

Y.A

SUÈDE

MANIFESTATION CONTRE LES CRIMES SIONISTES À GHAZA

La place Odenplan, au cœur de Stockholm, a vu converger hier samedi une foule nombreuse en soutien à la population de Gaza.

Par Karim Akli Daoudi

Ce rassemblement, organisé à l'initiative de plusieurs associations, faisait suite à la reprise des hostilités, rompant la trêve établie dans le territoire palestinien.

Brandissant des drapeaux et des pancartes, les participants ont exprimé leur indignation. Leurs slogans, adressés aux dirigeants suédois et à la communauté internationale, dénonçaient le bombardement d'écoles et d'hôpitaux, la mort d'enfants et la crise humanitaire qui sévit.

Une voix s'est particulièrement élevée lors de ce rassemblement, celle de Rana Qadri, une militante



suédoise pour les droits humains. Elle a annoncé la détermination du mouvement à poursuivre les manifestations « jusqu'à ce que la Palestine soit libre ». Elle a également exigé l'exécution du mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale visant le Premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou.

Cette mobilisation intervient alors que le dernier bilan des autorités sanitaires locales fait état de dizaines de milliers de victimes, majoritairement des femmes et des enfants, depuis le début de l'offensive en octobre 2023.

KAD

SUUDAN

RISQUE DE CRIMES DE MASSE À EL FASHER, SUUDAN

Le conseiller spécial de l'ONU pour la prévention du génocide alerte sur de possibles crimes de masse à El Fasher, ville tombée aux mains des FSR.

Le conseiller spécial des Nations Unies pour la prévention du génocide, Chaloka Beyani, a mis en garde contre de possibles crimes de masse à El Fasher, dans l'ouest du Soudan, récemment occupée par les Forces de soutien rapide (RSF).

« Nous constatons de graves violations du droit international des droits humains, des attaques directes contre des civils et un non-respect du droit international humanitaire, visant principalement les civils », a déclaré Beyani.

Le haut responsable onusien, qui a échangé sur la situation avec la coordinatrice humanitaire de l'ONU au Soudan, Denise Brown, prévoit de transmettre un avis au Secrétaire général, au Conseil de sécurité et à l'ensemble du système des Nations Unies.

« Lorsque notre bureau tire la sonnette d'alarme, cela dépasse les simples violations des droits



humains ou du droit humanitaire. Le seuil de crimes de masse est sur le point d'être franchi et il faut agir de manière préventive », a-t-il précisé.

Des images et témoignages récents révèlent des atrocités commises par les FSR à El Fasher, capitale du Darfour du Nord, prise fin octobre après plus de 500 jours de siège.

« Nous n'entendons pas les cris, mais l'horreur continue », avait déclaré le 31 octobre le chef

des affaires humanitaires de l'ONU, Tom Fletcher, devant le Conseil de sécurité.

Selon le bureau du conseiller spécial pour la prévention du génocide, plusieurs indicateurs de risque de crimes de masse sont réunis au Soudan, même si seule une juridiction internationale peut statuer sur la qualification de génocide.

La Cour pénale internationale (CPI) s'est dite « profondément alarmée » par les informations sur massacres, viols collectifs et exécutions sommaires à El Fasher, où l'ONU a officiellement déclaré un état de famine.

L'enquête du tribunal international sur les crimes commis au Darfour depuis le début du conflit en avril 2023 se poursuit, et le bureau du procureur prend « immédiatement des mesures pour préserver et collecter les preuves pertinentes en vue de poursuites futures ».

CLIMAT/COP30

LES DIRIGEANTS DU MONDE APPELÉS À AGIR "SANS DÉLAI" POUR CONTENIR LE RÉCHAUFFEMENT

Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté depuis la ville brésilienne de Bélem, les dirigeants du monde à agir "sans délai", pour contenir le réchauffement climatique, alors que la planète se dirige vers un dépassagement inévitable du seuil de 1,5 C. M. Guterres a, une nouvelle fois sonné, l'alarme jeudi, devant les chefs d'Etat réunis pour un Sommet sur le Climat, organisé à l'approche de la 30ème Conférence des Parties de l'ONU sur les changements climatiques, prévue du 10 au 21 novembre à Bélem, appelant à "une action urgente" pour faire baisser la température mondiale et préserver la limite de 1,5 C, pilier de l'Accord de Paris de 2015. "Chaque fraction de degré supplémentaire signifie davantage de faim, de déplacements et de pertes,

-surtout pour ceux qui en sont les moins responsables", a-t-il déclaré, avertisant qu'un dépassement incontrôlé pourrait "faire basculer des écosystèmes entiers au-delà de seuils irréversibles, exposer des milliards de personnes à des conditions invivables et amplifier les menaces sur la paix et la sécurité". Pour le chef de l'ONU, l'échec à contenir ce réchauffement constituerait "un échec moral et une négligence mortelle", car, a-t-il rappelé, "chaque année plus chaude frapperà les économies, creusera les inégalités et touchera le plus durement les pays en développement, alors même qu'ils ont le moins contribué à cette crise". "Après des décennies de déni et de retard", a-t-il jugé, "la science est formelle : un dépassagement temporaire du seuil de 1,5 C au plus tard dès le

début des années 2030", est désormais inévitable. Mais "même temporaire, un tel excès provoquerait des destructions et des coûts bien plus élevés pour tous les pays", a-t-il averti, appelant à "un véritable changement de paradigme", pour en limiter l'ampleur et la durée. Devant les délégués, M. Guterres a réitéré que la limite de 1,5 C demeure "une ligne rouge pour l'humanité", appelant à des réductions rapides d'émissions, à une sortie accélérée des combustibles fossiles et à une protection renforcée des forêts et des océans. Il a en outre salué la "révolution de l'énergie propre", notant que les investissements dans les renouvelables dépassent désormais ceux dans les énergies fossiles de 800 milliards de dollars.

RI

LA JUSTICE TURQUE ÉMET DES MANDATS D'ARRÊT POUR GÉNOCIDE

CONTRE LE DÉNOMMÉ NETANYAHU ET D'AUTRES RESPONSABLES SIONISTES

La justice turque a émis vendredi des mandats d'arrêt pour "génocide" contre le dénommé Netanyahou et plusieurs responsables sionistes. Un total de 37 suspects sont visés par des mandats d'arrêt, a précisé le parquet général d'Istanbul dans un communiqué. Le parquet d'Istanbul a dénoncé, dans un communiqué, le "génocide et les crimes contre l'humanité perpétrés de manière systématique" par l'occupant sioniste à Gaza. La justice turque a cité également le cas de l'Hôpital de l'amitié turco-palestinienne" de la bande de Gaza -- construit par la Turquie --, frappé en mars par l'armée d'occupation sioniste. La Tur-

RI

Dix-sept projets novateurs dans les domaines des sciences et des technologies ont été récompensés lors de la Conférence mondiale sur l'Internet, organisée à Hangzhou, en Chine. Ces prix distinguent des avancées majeures dans des secteurs comme l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les systèmes de positionnement par satellite. Les initiatives primées sont reconnues internationalement pour leur impact sur la transformation numérique.

Par Chaimaa sadou

La cérémonie de remise des prix de l'édition 2025 a mis à l'honneur dix-sept projets internationaux qui se sont démarqués par leurs innovations et leurs contributions significatives aux sciences et technologies numériques.

Parmi les lauréats figuraient des acteurs majeurs tels que GitHub Copilot de Microsoft, un outil d'assistance à la programmation reposant sur l'intelligence artificielle, et Qwen,



un modèle linguistique développé par Alibaba. La Chine a également pu mettre en avant ses progrès remarquables en matière de géolocalisation par satellite avec son

système BDS-3. Sélectionnés parmi plus de 400 candidatures émanant de 34 pays et territoires, ces projets ont été salués pour leur caractère novateur. Wu

Hequan, président du comité de sélection et membre de l'Académie d'ingénierie de Chine, a souligné que ces innovations étaient essentielles pour stimuler de nouveaux modèles économiques et favoriser le progrès social.

Créé en 2023, ce prix vise à renforcer les échanges internationaux tout en promouvant des technologies bénéfiques pour tous. Il s'inscrit dans le cadre du Sommet de Wuzhen, un événement annuel majeur qui rassemble experts, chercheurs et entreprises de divers horizons pour discuter des défis et des opportunités liés au numérique.

Ainsi, en mettant en lumière ces initiatives originales, le Sommet mondial sur l'Internet affirme son rôle de leader dans la promotion d'innovations technologiques de haute qualité. Il encourage la coopération internationale et soutient la construction d'un espace numérique plus équitable, inclusif et durable, s'imposant comme un acteur incontournable dans un paysage en perpétuelle évolution.

C.S

OBÉSITÉ PFIZER PREND L'AVANTAGE DANS LA BATAILLE DU MARCHÉ DES TRAITEMENTS

Par Salim Nait Ouguelmim

Le rachat de la société américaine Metsera par le groupe pharmaceutique Pfizer semble désormais assuré. Après plusieurs semaines d'incertitude et de rivalité intense, le conseil d'administration de Metsera a finalement accepté l'offre révisée du laboratoire américain, tandis que le danois Novo Nordisk a annoncé samedi qu'il renonçait à poursuivre la surenchère.

Dans un communiqué publié le même jour, Novo Nordisk a expliqué sa décision en invoquant la nécessité de maintenir une discipline financière et de préserver la valeur pour ses actionnaires. Le groupe a déclaré qu'il ne relèverait pas son offre, estimant que les conditions de marché et les risques associés à l'opération ne justifiaient pas un nouvel investissement.

Le conseil d'administration de Metsera, de son côté, a indiqué vendredi avoir choisi de soutenir l'offre de Pfizer, légèrement supérieure à celle de son concurrent danois. Cette décision valorise la biotech à près de 10 milliards de dollars. Selon le communiqué diffusé par Metsera, les administrateurs ont jugé que le projet de fusion avec Novo Nordisk présentait des « risques juridiques et réglementaires inacceptables » au regard de la législation américaine sur la concurrence. L'entreprise affirme avoir reçu un avertissement à ce sujet de la Federal Trade Commission (FTC), l'autorité fédérale chargée du respect des lois antitrust.

La fusion avec Pfizer est décrite comme « génératrice d'une valeur immédiate et significative » pour les actionnaires de Metsera. La société prévoit de finaliser la transaction rapidement, une fois le vote des actionnaires prévu le 13 novembre. Les administrateurs expliquent avoir pris leur décision à la lumière d'éléments récents, notamment un appel de la FTC

alertant sur les risques potentiels du montage financier proposé par Novo Nordisk.

Le groupe danois a répliqué dans un communiqué en affirmant que son offre respectait pleinement la législation américaine sur la concurrence. Il a également précisé qu'il poursuivrait sa stratégie de croissance dans les traitements de l'obésité et du diabète, en explorant d'autres opportunités d'acquisition répondant à ses critères financiers et réglementaires.

L'offre finale de Pfizer, fixée à 86,25 dollars par action, dépasse de peu celle présentée par Novo Nordisk (86,20 dollars) et double la valorisation initiale convenue en septembre. Cette escalade a marqué l'un des épisodes les plus disputés dans le secteur pharmaceutique depuis plusieurs années. L'enjeu est de taille : Metsera s'est imposée comme une biotech de référence dans le développement de traitements innovants contre l'obésité, un marché mondial en pleine expansion.

Cette compétition a également pris une tournure juridique. Le 31 octobre, Pfizer avait déposé une plainte devant un tribunal civil américain contre Metsera et ses dirigeants, les accusant d'avoir rompu abusivement un contrat préliminaire. L'entreprise visait également Novo Nordisk, qu'elle accusait d'ingérence déloyale. Peu après, le groupe américain avait saisi la FTC afin de contester certaines manœuvres de son rival.

Lors d'une conférence téléphonique consacrée aux résultats trimestriels de Pfizer, le directeur général Albert Bourla avait vivement critiqué son concurrent, accusant Novo Nordisk — producteur du célèbre antidiabétique Ozempic — de chercher à éliminer un concurrent émergent. Selon lui, l'offre danoise représentait « l'exemple même d'un conflit antitrust », les gammes de produits des deux entreprises étant quasi identiques.

L'ESSOR SPECTACULAIRE DE LA ROBOTIQUE EN CHINE QUAND LES HUMANOÏDES PASSENT DU LABORATOIRE À L'ARÈNE

Deux robots humanoïdes se sont affrontés dans un spectacle saisissant sur le stand de la société Unitree Robotics, à l'occasion de la 7^e Exposition internationale d'importation de la Chine (CIIE), qui s'est tenue à Shanghai le 6 novembre 2025. Sous les regards fascinés des visiteurs, les deux machines, baptisées G1, ont échangé crochets, coups de poing directs et coups de pied latéraux avec une précision impressionnante. Equipés de casques et de gants de boxe, les robots ont offert une démonstration à la fois ludique et technologique, saluée par de longs applaudissements.

Cet affrontement symbolique illustre la montée en puissance de la Chine dans le domaine de la robotique humanoïde, un secteur que Pékin considère comme stratégique pour son développement industriel et scientifique. Ces dernières années, le pays s'est hissé parmi les leaders mondiaux de la robotique, grâce à une politique d'innovation soutenue par l'État, un réseau dense d'entreprises technologiques et des investissements massifs dans l'intelligence artificielle. Unitree Robotics, l'entreprise à l'origine de cette démonstration, s'est fait connaître par ses robots quadrupèdes agiles et abordables, souvent comparés à ceux du géant américain Boston Dynamics. Son nouveau modèle G1 marque un tournant : compact, polyvalent et doté d'une motricité fluide, il combine vision artificielle, apprentissage profond et capteurs avancés pour reproduire avec réalisme les mouvements humains. Le G1 n'est pas conçu uniquement pour le spectacle ; il peut également être utilisé pour la recherche, la formation, ou comme plateforme de développement pour des applications industrielles et éducatives. Plus largement, la robotique chinoise connaît une expansion fulgurante. Selon la Fédération internationale de la robotique (IFR), la Chine représente aujourd'hui près de la moitié des installations mondiales de robots industriels. Des entreprises comme DJI (drones), UBTECH (robots humanoïdes éducatifs) et Fourier Intelligence (robots d'assistance médicale) témoignent de la diversité et de la maturité de cet écosystème. Les autorités chinoises ont d'ailleurs inscrit la robotique parmi les dix piliers du plan « Made in China 2025 », visant à transformer le pays en puissance technologique de premier plan.

Les humanoïdes occupent une place particulière dans cette stratégie. Au-delà de leur dimension spectaculaire, ils incarnent la convergence entre mécatronique, intelligence artificielle et ingénierie cognitive. Les progrès rapides dans les réseaux neuronaux, la reconnaissance vocale et le traitement d'image permettent désormais à ces robots d'interagir de manière plus naturelle avec les humains, d'apprendre de nouvelles tâches et d'adapter leurs comportements à différents environnements. Des prototypes comme Walker X de UBTECH ou H1 de Fourier Intelligence sont déjà capables de marcher de façon autonome, de dialoguer, et même d'exécuter des gestes complexes. Ces avancées ouvrent la voie à des applications dans l'éducation, la logistique, la santé et la sécurité. Dans les hôpitaux, par exemple, certains robots chinois aident à la rééducation des patients ou à la désinfection des salles. Dans les entrepôts, d'autres assurent le transport automatique des marchandises. L'État chinois soutient activement cette dynamique par des incitations fiscales, des partenariats public-privé et la création de zones industrielles dédiées à la robotique, notamment à Shenzhen, Hangzhou et Tianjin. Les universités et les laboratoires de recherche, tels que ceux de l'Université de Zhejiang ou de Tsinghua, jouent également un rôle clé dans la formation d'ingénieurs spécialisés et la mise au point de nouvelles architectures mécaniques et logicielles. La démonstration d'Unitree à Shanghai ne relevait donc pas du simple divertissement : elle s'inscrit dans une stratégie nationale visant à faire de la Chine un acteur central dans l'économie de la robotique mondiale. Ces robots boxeurs, capables de synchroniser leurs mouvements en temps réel et de réagir à des stimuli visuels, traduisent le niveau de sophistication atteint par la recherche chinoise dans le domaine de la coordination motrice et de la perception artificielle.

SNO

CLIMAT MONDIAL

2025 PARMI LES ANNÉES LES PLUS CHAUDES JAMAIS ENREGISTRÉES

L'année 2025 s'annonce comme l'une des plus chaudes jamais enregistrées, selon un rapport alarmant de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), publié en amont de la 30e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30), qui se tient à Belém, au Brésil, du 6 au 21 novembre. Ce rapport place 2025 en deuxième ou troisième position dans le classement des années les plus chaudes depuis les relevés météorologiques depuis 176 ans.

Par Rihab Taleb

Le document souligne que chaque des onze dernières années, de 2015 à 2025, figure parmi les onze années les plus chaudes jamais enregistrées. Les trois dernières années occupent même les premières places du classement, illustrant une accélération inquiétante du réchauffement climatique. Entre Janvier et août 2025, la température moyenne près de la surface terrestre a dépassé de 1,42 °C la moyenne de l'ère préindustrielle, avec une marge d'erreur de 0,12 °C. Ce dépassement s'inscrit dans une dynamique de réchauffement global amplifiée par des niveaux record de gaz à effet de serre enre-



gistrée en 2024. Le rapport de l'OMM recense une série de phénomènes météorologiques extrêmes survenus jusqu'en août 2025, des précipitations et inondations dévastatrices, des vagues de chaleur intenses et incendies de forêt incontrôlables, des déplacements de populations dus à la perte de moyens de subsistance et à la destruction de systèmes alimentaires. Ces événements ont eu des conséquences dramatiques sur les vies humaines, les économies locales et la sécurité alimentaire dans de nombreuses régions du globe.

La secrétaire générale de l'OMM, Celeste Saulo, a déclaré que cette série sans précédent de températures élevées, combinée à l'augmen-

tation record des niveaux de gaz à effet de serre de l'année dernière, montre clairement qu'il sera pratiquement impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C ces prochaines années sans dépasser temporairement cet objectif.

Cependant, elle a tenu à rappeler que les données scientifiques sont tout aussi claires, il est tout à fait possible et essentiel de ramener l'augmentation des températures à 1,5 °C d'ici à la fin du siècle. Lors du sommet sur le climat de Belém, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a cité le rapport de l'OMM pour alerter sur les conséquences d'un dépassement annuel du seuil de 1,5 °C, des répercussions désas-

treuses sur les économies et des dommages irréversibles aux écosystèmes, en plus des aggravations aux inégalités. Guterres a lancé un appel pressant : « Agir dès maintenant, rapidement et à grande échelle » pour limiter autant que possible le déassement, sa durée et ses effets, et ramener les températures en dessous de 1,5 °C avant la fin du siècle.

Il est urgent que les engagements climatiques se traduisent en actions concrètes et cordonnée à l'échelle mondiale, tant qu'il y a encore le temps d'agir, l'avenir de cette planète dépend des capacités des acteurs à écouter les alertes scientifiques et à agir le plus rapidement possible.

R.T

114 MORTS ET 127 DISPARUS SUITE AU PASSAGE DU TYPHON KALMAEGI ETAT D'URGENCE AUX PHILIPPINES

Le président philippin Ferdinand Marcos Jr. a décrété jeudi l'état d'urgence face à la dévastation causée par le typhon Kalmaegi (Tino), qui a fait 114 morts et 127 disparus, selon le dernier bilan.

Cette décision a été prise lors d'une réunion du Conseil national de gestion et de réduction des risques de catastrophes, d'après un communiqué officiel de la présidence. Marcos a déclaré que cette déclaration accélérerait les opérations de secours et de reconstruction, et permettrait un accès plus rapide aux fonds d'urgence ainsi que des procédures d'approvisionnement simplifiées.

« Compte tenu de l'étendue des zones touchées par Tino et qui le seront également par le typhon Uwan, le Conseil a proposé, et j'ai approuvé, de déclarer l'état de catastrophe nationale », a déclaré Marcos. Il a ajouté que 10 à 12 régions devraient être affectées par ces deux typhons, tandis que le pays se prépare également à l'arrivée du typhon Uwan. - Inondations, glissements de terrain, coupures de courant Diego Mariano, porte-parole adjoint du Bureau de la Protection Civile, a déclaré que 82 personnes avaient été blessées dans les Visayas centrales, la région la plus touchée, selon le journal local Inquirer.

Le puissant typhon Kalmaegi, connu localement sous le nom de typhon Tino, a arraché des toitures, déraciné des arbres et des

poteaux électriques et a provoqué d'importantes inondations.

Kalmaegi a quitté le pays jeudi matin, mais continue d'apporter de la pluie sur certaines parties de Luzon et de Mindanao, a indiqué l'agence météorologique nationale.

Plus de 500 000 personnes ont été déplacées, dont plus de 1,4 million dans les Visayas centrales, notamment dans certaines parties de la province de Cebu.

De fortes inondations et des glissements de terrain ont également coupé des routes dans des zones reculées, tandis que certaines municipalités ont subi des coupures de courant, ont indiqué les autorités.

Cette catastrophe survient après un puissant séisme de magnitude 6,9 qui a frappé Cebu le 30 septembre, faisant de nombreuses victimes et des milliers de déplacés.

Les autorités ont indiqué que les opérations de secours se poursuivent, les équipes s'efforçant d'atteindre les zones reculées isolées par les inondations et les glissements de terrain.

Le typhon Kalmaegi est arrivé à deux reprises dans la région des Visayas tôt mardi matin, d'abord dans le sud de Leyte, puis à Cebu.

Il devrait se renforcer au-dessus de la mer de Chine méridionale avant de se diriger vers le Vietnam, où les autorités se préparent à son arrivée vendredi.

R.ENV

SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE « SIPA 2025 » UN ATELIER ALGÉRO-JAPONAIS PRÉSENTE LES RÉSULTATS DU RÉCIF ARTIFICIEL DE BOUSFER

Un atelier consacré à la présentation des premiers résultats du récif artificiel de Bousfer à l'Ouest de la wilaya d'Oran, installé en 2024 dans le cadre d'un partenariat algéro-japonais, a été organisé, samedi en marge de la 10e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture « SIPA 2025 », dont les travaux se poursuivent au Centre des conventions d'Oran jusqu'au 9 novembre. L'initiative s'inscrit dans le cadre du programme de coopération destiné à promouvoir la cogestion de la pêche artisanale, conduit par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la JICA (Agence japonaise de coopération internationale) et l'association écologique marine Barbaros, a indiqué le directeur du développement de la pêche au ministère, Amar Oucheli, ajoutant que trois projets similaires sont en cours de réalisation dans d'autres wilayas, à savoir Skikda, Tipaza et Tizi Ouzou. L'ambassadeur du Japon à Alger, Suzuki Kotaro, a assisté à cet atelier et a exprimé sa satisfaction quant aux résultats enregistrés, qualifiant le récif de « projet très réussi ». La réussite du projet, selon le diplomate japonais, encourage sa reproduction dans d'autres wilayas à travers le littoral algérien. L'expert japonais, Nanao Hitonori, représentant de la JICA et chargé de la promotion de la cogestion de la pêche artisanale, a indiqué que des opérations de suivi en plongée sont régulièrement effectuées, depuis l'installation du récif en novembre 2024. Ces missions ont permis d'observer une importante présence de petits et gros poissons, ainsi que de plancton, confirmant la formation d'un écosystème marin fonctionnel autour du récif, conformément aux observations relevées dans la mission sous-marine d'octobre 2025. Le Secrétaire général de l'association Barbaros, Amine Chakouri, a rappelé que le récif artificiel de Bousfer constitue le premier projet de ce type en Algérie, dont la réalisation a atteint plus de 80 %. Il a précisé que la zone d'implantation couvre dix hectares, dont 500 mètres carrés déjà aménagés, ajoutant que le site évolue progressivement vers un « village récif » en raison des extensions planifiées. L'atelier a rassemblé des représentants du secteur de la pêche et de l'aquaculture, des chercheurs du CNRDPA (Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture), des universitaires, des pêcheurs artisanaux, des associations locales, ainsi que des représentants de l'ambassade du Japon et de la JICA.

R.ENV

L'AQUACULTURE SAHARIENNE ENTRE MODERNITÉ ET PRÉSÉRATION DES TRADITIONS

Le dixième salon mondial dédié à la pêche et à l'aquaculture qui s'est tenu à Oran a abordé un thème essentiel : l'aquaculture dans les oasis sahariennes. En Algérie, cette initiative, appuyée par des spécialistes et des associations, propose des méthodes novatrices pour favoriser un développement durable au sud du pays. Néanmoins, une interrogation clé émerge : est-il possible de progresser tout en respectant les traditions locales notamment les usages en matière d'alimentation ?

Par Chaimaa Sadou

Le dixième Salon mondial de la pêche et de l'aquaculture, organisé à Oran, a mis en lumière un thème central : l'aquaculture dans les oasis sahariennes. En Algérie, cette initiative, soutenue par des experts, des chercheurs et des associations, se veut une réponse novatrice aux défis du développement durable dans les régions du Sud. Toutefois, une question majeure persiste : comment concilier progrès économique et respect des traditions locales ?

Lors de l'Exposition internationale consacrée à la pêche et à l'aquaculture (SIPA 2025), tenue vendredi à Oran, chercheurs, spécialistes et entrepreneurs se sont réunis pour débattre du potentiel de l'aquaculture en milieu oasis. Cette activité est perçue comme un pilier essentiel d'un développement équilibré, capable de répondre simultanément aux impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Mustapha Boudjnah, directeur du



département aquaculture au Centre national de recherche et de développement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, a souligné l'importance de soutenir cette filière dans les zones arides. Selon lui, une meilleure gestion des ressources hydriques, combinée à une intégration de l'aquaculture dans les systèmes agricoles, pourrait offrir un double avantage : assurer la durabilité des cultures tout en renforçant la sécurité alimentaire et le développement économique du pays.

De son côté, Rachid Bouyahiaoui, adjoint du directeur de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie, a insisté sur la nécessité d'intensifier les échanges entre les scientifiques, les agriculteurs et les investisseurs afin de bâtir un réseau solide. Il a également appelé à attirer

Mais au-delà de l'enthousiasme scientifique et économique, une interrogation demeure : jusqu'où peut-on transformer les modes de vie sans altérer l'identité des communautés locales ? L'introduction de nouvelles techniques d'élevage aquatique dans les zones désertiques pourrait redynamiser des régions isolées, créer des emplois et améliorer la qualité nutritionnelle des produits. Elle pourrait aussi aider à faire face aux défis du changement climatique et de la rareté de l'eau douce.

Cependant, certaines craintes subsistent quant à une possible uniformisation des pratiques alimentaires, au détriment des savoir-faire ancestraux liés à la pêche et à l'agriculture traditionnelles. Trouver un équilibre entre innovation et préservation culturelle apparaît donc essentiel. L'objectif est d'intégrer les méthodes modernes tout en respectant les coutumes et les écosystèmes uniques des oasis sahariennes.

En définitive, l'aquaculture dans le Sahara s'impose aujourd'hui comme une voie crédible vers un développement à la fois durable et harmonieux. Mais pour concrétiser ce potentiel, il est impératif que les acteurs du secteur parviennent à conjuguer modernité et authenticité. L'avenir de ce modèle prometteur dépendra de la capacité à faire coexister innovation technologique et respect des traditions oasiennes, garantissant ainsi un progrès en harmonie avec l'identité du Sud algérien.

C.S

NOUVEL ÉLAN MONDIAL POUR L'ÉQUITÉ ET LE PROGRÈS HUMAIN LE SOMMET DE DOHA RAVIVE L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Par Rihab Taleb

Du 4 au 6 novembre 2025, la capitale qatarie, Doha, a accueilli le deuxième Sommet mondial pour le développement social, trente ans après le premier rendez-vous historique de Copenhague en 1995.

Cet événement international d'envergure a réuni plus de quarante chefs d'Etat et de gouvernement, environ deux cent trente ministres et hauts responsables, ainsi que près de quatorze mille participants venus des quatre coins du monde.

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue des travaux, la présidente de l'Assemblée générale des Nations unies (AGNU), Annalena Baerbock, a rappelé que le sommet de Copenhague avait démontré, il y a trente ans, que le développement social et l'inclusion constituent les fondements de sociétés solides. Elle a insisté sur le fait que le développement social ne doit pas être perçu comme un luxe ou un acte de charité, mais comme une nécessité vitale pour chaque pays. « Nous avons promis de ne laisser personne de côté », a-t-elle réaffirmé avec force.

Adoptée dès l'ouverture des travaux, la Déclaration politique de Doha entend replacer le développement social au cœur de l'agenda mondial. Pour Mme Baerbock, l'urgence ne réside pas dans le manque de ressources, mais dans les choix politiques. « L'un des plus grands problèmes n'est pas l'argent en soi, mais la manière dont il est investi », a-t-elle souligné.

La vice-secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a pour sa

part rappelé que les populations attendent des mesures concrètes plutôt que des promesses. Elle a insisté sur le fait que la Déclaration de Doha marque un engagement clair à placer les personnes au centre du développement durable.

En marge des séances plénaires, plus de 250 sessions de solutions ont été organisées. Elles ont abordé des thèmes cruciaux tels que l'élargissement de la protection sociale, l'accès universel à la santé et à l'éducation, ainsi que la promotion du travail décent.

À la clôture du sommet, plusieurs commissions économiques régionales des Nations unies ont pris des engagements concrets. La Commission économique pour l'Europe a annoncé son appui à des politiques favorisant le vieillissement actif, le logement abordable, les transitions énergétiques justes et une meilleure collecte de données sur la pauvreté. De son côté, la Commission économique pour l'Afrique a mis en avant le potentiel considérable de la jeunesse du continent, appelant à des investissements accrus dans l'éducation, le développement des compétences et l'entrepreneuriat, en partenariat avec l'Union africaine.

Enfin, l'ambassadrice du Qatar, Alya Ahmed Saif Al Thani, a conclu les travaux en déclarant que « l'investissement dans les personnes est le plus durable qu'une nation puisse faire ». Ses mots résument parfaitement l'esprit du Sommet de Doha : replacer l'humain au centre des politiques publiques et des stratégies de développement, afin de bâtir un avenir plus juste et plus inclusif pour tous.

R.T

UNE NOUVELLE IMPULSION À L'INNOVATION ESTUDIANTINE LE MINISTÈRE VALIDE 96 PROJETS D'ENTREPRENEURIAT PORTÉS PAR DES ÉTUDIANTS À TRAVERS LE PAYS

Par Ali Boudefel

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a donné son feu vert au financement de 96 projets d'entrepreneuriat étudiant issus de différents établissements universitaires du pays. Ces initiatives, réparties sur une large palette de secteurs, témoignent de l'essor remarquable de l'esprit entrepreneurial au sein des universités algériennes.

Cette décision, adoptée entre le 26 octobre et le 6 novembre, s'inscrit dans la continuité des efforts visant à encourager les étudiants à transformer leurs idées en véritables entreprises. Elle illustre également la volonté du ministère d'accompagner la jeunesse dans la concrétisation de projets innovants et durables. Les projets retenus concernent des domaines aussi variés que l'industrie, l'agriculture, la santé, les services, le bâtiment et les travaux publics, le sport, le tourisme, la pharmacie, les télécommunications et les professions libérales. Ce large éventail reflète la diversité des compétences et des aspirations au sein de la communauté étudiante.

Le ministère souligne que cette initiative représente une étape décisive dans la mise en place de micro-entreprises pilotées par des jeunes diplômés. Elle marque un passage concret de la phase conceptuelle à la phase de réalisation, confirmant la capacité des étudiants à devenir de véritables acteurs économiques.

Les projets sélectionnés émanent de plusieurs universités réparties sur tout le territoire national, notamment celles de Sétif, Relizane, Béchar, Oran, Oum El Bouaghi, El Tarf, Annaba, Tipaza, Ain Témouchent, M'sila, Boumerdès, Saïda, Naâma, Tlemcen, Alger, Sidi Bel Abbès, Batna, Blida, Mascara, Mostaganem, Tissemsilt, Guelma et Souk Ahras. Cette diversité géographique illustre la vitalité du réseau universitaire et son rôle central dans la promotion de l'entrepreneuriat étudiant à l'échelle nationale.

A.B

28^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

L'ALGÉRIE BERCEAU DE L'HUMANITÉ, THÈME D'UNE CONFÉRENCE

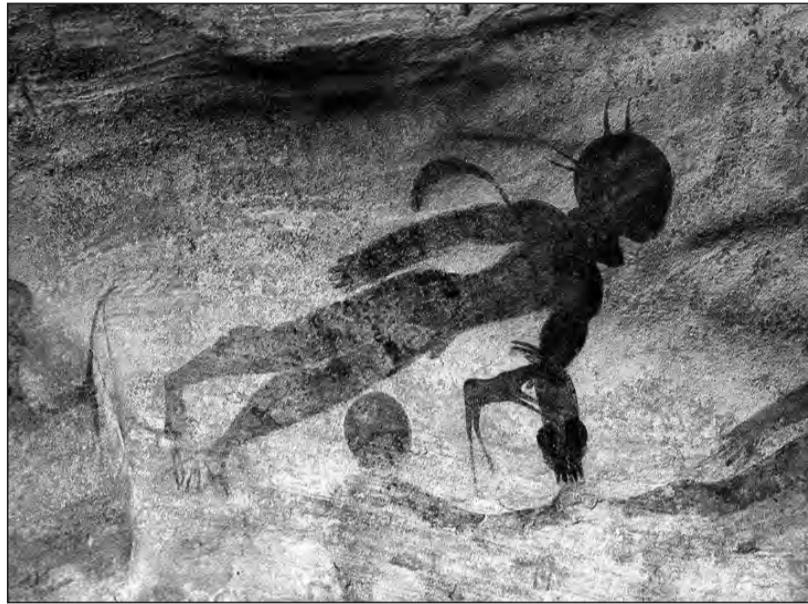
Une conférence intitulée « L'Algérie, terre d'histoire et berceau des civilisations : sculptures sur pierre en Algérie, musée à ciel ouvert » s'est tenue vendredi en marge de la 28^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA). Animée par des chercheurs et académiciens spécialisés en anthropologie historique, cette rencontre a permis de mettre en lumière la profondeur historique et la richesse patrimoniale du territoire algérien, présenté comme un espace fondateur de l'histoire humaine.

Par Malika Azeb

Dirigée par le directeur du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi, accompagné des inspecteurs du patrimoine culturel des parcs du Tassili N'Ajjer et de l'Ahaggar, Mohamed Boudiaf et Mohamed Belghoul, la conférence s'est déroulée dans la grande salle « Assia Djebbar » du Palais des expositions des Pins maritimes.

Dans son intervention, Slimane Hachi a évoqué les plus anciennes manifestations de culture, d'art et de pensée humaine découvertes dans des sites emblématiques tels que le Tassili N'Ajjer, Tighnif ou Béjaïa. Ces lieux attestent d'une présence humaine continue depuis plus de douze mille ans. Selon lui, « l'Algérie n'est pas une simple terre de passage, mais bien une terre des commencements ». Il a qualifié cette rencontre de « conférence de haltes », en hommage au manuscrit spirituel de l'Emir Abdelkader intitulé Le Livre des haltes.

Afin d'illustrer la profondeur de cette mémoire, M. Hachi est revenu sur les découvertes majeures d'Aïn



Lahnech (Aïn Boucherit), vieilles de 2,4 millions d'années, considérées parmi les plus anciennes traces de l'humanité. Ces témoignages, complétés par les gravures rupestres du Tassili N'Ajjer et de Tighnif, confirment que l'Algérie fut l'un des premiers foyers de l'expression artistique et symbolique de l'homme.

Le conférencier a également souligné que le patrimoine algérien, reconnu mondialement, inclut des sites tels que la Casbah d'Alger, la vallée du M'zab, ainsi que les ruines romaines de Timgad, Djemila et Tipasa, tous inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. À ces trésors matériels s'ajoutent des éléments du patrimoine immatériel, notamment le chant Ahelli d'Gourara et la fête du S'biba de Djinet. Pour M. Hachi, l'Algérie est à la fois « mémoire et matrice de l'humanité » et doit faire l'objet d'une re-

cherche scientifique continue afin que son passé serve de levier identitaire et culturel, et non de simple vestige figé.

Des projections sur grand écran sont venues appuyer ces propos en présentant des données, des reconstructions et des illustrations d'espèces animales ayant peuplé, durant des millénaires, les vastes écosystèmes du sud algérien.

Les inspecteurs Mohamed Boudiaf et Mohamed Belghoul ont rappelé, pour leur part, que le pays abrite un patrimoine exceptionnel de sculptures rupestres, visibles non seulement dans les musées traditionnels, mais aussi à travers de vastes sites naturels constituant de véritables musées à ciel ouvert.

Le site de Sefar, au Tassili N'Ajjer, a particulièrement retenu l'attention des intervenants. Avec ses 15 000 peintures et gravures datant de plus de

six millénaires, il témoigne de l'évolution du climat, de la faune et de la flore, mais aussi des transformations des sociétés humaines — chasseurs, pasteurs et guerriers — à mesure que le Sahara passait d'une savane verdoyante à un désert aride. Véritable cité troglodyte, Sefar est aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les deux spécialistes ont également rappelé que ce patrimoine, couvrant une période allant de la préhistoire à l'époque romaine, est enrichi par d'importantes collections conservées dans les musées nationaux. Parmi les sites préhistoriques, celui d'El Hadjra à Béchar a récemment été inscrit au patrimoine national, illustrant la richesse de l'art rupestre du sud-ouest algérien.

Enfin, les sites romains de Djemila, Timgad, Cherchell et Tipasa, également classés par l'UNESCO, sont considérés comme de véritables musées ouverts sur l'architecture et la sculpture antiques. Ils abritent des vestiges remarquables tels que des chapiteaux, des frises, des statues et des stèles, témoignant du raffinement de l'ingénierie et de l'urbanisme de l'époque.

Le Musée public national de Cherchell, qui expose des éléments architecturaux en marbre, incarne parfaitement cette continuité historique.

Le Salon international du livre d'Alger, qui s'est clôturé samedi après dix jours d'activités, avait ouvert ses portes le 29 octobre. L'événement a réuni 1 254 exposants venus de 49 pays et a proposé un riche programme de conférences littéraires, scientifiques et culturelles, confirmant son rôle de carrefour intellectuel et patrimonial majeur.

M.A

12^e FORUM INTERNATIONAL SUR LA VIE ET L'ŒUVRE DE KATEB YACINE (1929-1989)

APPEL À DES RECHERCHES SUR LES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET THÉÂTRALES DE L'ÉCRIVAIN

Les participants au 12^{ème} forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989), qui coïncide avec le 36^{ème} anniversaire de son décès, clôturé samedi à la maison de la culture Abdelmadjid-Chafai de Guelma, ont estimé que les créations littéraires et théâtrales de Kateb Yacine « n'ont pas encore reçu l'attention qu'elles méritent de la part des chercheurs et des universitaires ». Les recommandations de cette 12^{ème} édition du forum, organisée pendant quatre jours sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts sur le thème du « dialogue créatif entre l'esthétique de l'image et la poésie du texte », ont appelé les milieux académiques des universités algériennes ainsi que les chercheurs spécialisés dans le domaine de la critique littéraire et théâtrale à « mener davantage de recherches sur les aspects cachés de l'univers aux multiples facettes de Kateb Yacine ». Au dernier jour de ce forum international, organisé chaque année depuis 2009 par l'Association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle de la wilaya de Guelma, le Pr Ali Sassi de l'université 20-Août 1955 de Skikda a animé une conférence intitulée « Analyse du discours anticolonial et recherche de l'identité dans les œuvres de Kateb Yacine ». Cet universitaire s'est appuyé sur l'analyse de deux œuvres littéraires de Kateb dont « Nedjma », un roman écrit pendant la période coloniale (1956), et

« Le Polygone étoilé », publié en 1966, pour conclure que « Kateb Yacine s'est accroché à son identité algérienne et a refusé de s'intégrer à l'identité du colonisateur malgré l'utilisation de la langue française dans ses écrits ». De son côté, le Pr Mohamed Saad Berghel, de l'université de Monastir (Tunisie) a animé une conférence intitulée « Le poétique, le narratif et les perspectives de l'écriture chez Kateb Yacine » dans laquelle il a considéré que Kateb, qui a pris son envol depuis les contrées de la région de Guelma pour toucher à la renommée mondiale, « reste un phare attractif pour les chercheurs et les spécialistes en vue d'une recherche continue sur les multiples dimensions de ses œuvres, et pour répondre aux nombreuses questions qui nécessitent encore des réponses critiques » à travers l'étude des œuvres de l'auteur. Lors de ce forum international, 17 interventions ont été présentées par des chercheurs et des spécialistes d'universités algériennes (Alger 2, Guelma, Oum El Bouaghi, Biskra et Skikda), ainsi que par des chercheurs étrangers intéressés par l'œuvre de Kateb Yacine provenant d'institutions universitaires et de centres spécialisés du Canada et de Tunisie.

Notons que les participants à cette édition du forum ont été conviés à une visite touristique qui leur a permis de découvrir différents sites archéologiques et naturels de la wilaya.

R.C

ECHANGES CULTURELS

UN MUSÉE D'ALGER INVITÉ DU MUSÉE D'ORAN

La valise muséale du Musée public national des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie d'Alger a fait escale, samedi au Musée public national « Ahmed Zabana » d'Oran, sous le thème « Voyage muséal à travers la mémoire et la créativité ». Cette activité culturelle s'est déroulée en présence d'un groupe d'élèves de l'école primaire « Rouis Rabah Abdekader » du quartier Es-Salam (commune d'Oran), dans une atmosphère empreinte de créativité et d'interaction, où la découverte de la beauté de l'art décoratif s'est mêlée à la richesse de l'histoire et au plaisir de l'apprentissage et de l'innovation. L'initiative vise à faire connaître aux jeunes le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie, ainsi que les différentes étapes de l'évolution de ce haut lieu du patrimoine, inique-t-on. Elle permet également de leur enseigner, à travers des ateliers pédagogiques, les techniques de peinture sur céramique, a indiqué à l'APS Nadia Beladel, cheffe du service d'animation, d'ateliers pédagogiques et de communication du Musée « Ahmed Zabana », ajoutant que « cette activité représente une opportunité d'échange culturel et patrimonial entre les deux musées ». La valise muséale s'inscrit dans le cadre des activités culturelles muséales 2025-2026 programmées par le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie, et est destinée aux établissements culturels à l'occasion de la commémoration de la Révolution du 1er Novembre, dans le but de renforcer les valeurs du patriottisme chez les élèves, selon Saïda Ali-Bey, conservatrice du patrimoine et cheffe du service d'animation et de communication. L'événement vise également à promouvoir et à protéger le patrimoine culturel algérien, à sensibiliser les élèves à l'importance de sa préservation en tant qu'élément de l'identité nationale, tout en attirant l'attention sur les dangers des accidents de la route et de l'usage excessif des jeux électroniques, qui ont un impact négatif sur la santé mentale et le comportement social, a-t-elle ajouté. A travers cette initiative, le Musée des miniatures, de l'enluminure et de la calligraphie réaffirme son rôle dans la diffusion de la culture muséale au sein du milieu scolaire, et dans le renforcement de l'esprit créatif et de la connaissance historique chez les jeunes générations, dans le cadre d'un partenariat actif entre les musées et les établissements éducatifs, selon la même source. La valise muséale a déjà été présentée dans plusieurs musées et établissements scolaires d'Alger, et des visites similaires sont programmées dans les musées de Constantine, Sétif, Médéa. Cette activité éducative et culturelle a été marquée par l'organisation de deux ateliers pédagogiques au profit des élèves : le premier consacré à l'art de la céramique « Delft », célèbre au XVII^e siècle pour ses ornements bleus sur fond blanc, et le second dédié à la céramique traditionnelle ornementant les murs du Musée des miniatures, caractérisée par ses motifs géométriques raffinés.

R.C

ÇA SE PASSE COMME ÇA CHEZ « LA SEULE DÉMOCRATIE DU MOYEN-ORIENT »

LES POLITICIENS ISRAÉLIENS REVENDIQUENT LE DROIT DE TORTURER

Après avoir démissionné en guise de protestation contre le gouvernement du Likoud, puis avoir disparu le temps d'une journée mouvementée, l'avocate générale de l'armée israélienne, le général de division Yifat

Tomer-Yerushalmi, a été arrêtée et accusée de "fraude et abus de confiance, abus de pouvoir, obstruction à la justice et divulgation illégale de documents".

Par H. Scott Prosterman
In mondialisation.ca

Elle était la plus haute responsable juridique de l'armée israélienne et a ouvertement reconnu avoir divulgué la vidéo afin de révéler la gravité des crimes sur lesquels elle était en train d'enquêter : les tortures infligées à des prisonniers palestiniens dans le tristement célèbre camp de Sde Teiman. Mais les bonnes actions sont sévèrement punies de nos jours, et pour toutes les mauvaises raisons. Dans ce cas précis, elle a été arrêtée pour avoir révélé les incohérences de la "hasbara" du Likoud, la campagne de propagande destinée à influencer l'opinion publique mondiale en faveur d'Israël.

Le sens littéral du terme hébreu "hasbara" est "explication", ou "moyen de persuasion". Mais sous le gouvernement du Likoud de Netanyahu, il a évolué pour désigner une stratégie de relations publiques agressive visant à blanchir, dissimuler et nier la réalité du génocide perpétré par Israël à Gaza, de la torture des prisonniers et d'autres abus commis en Cisjordanie. La "hasbara" est une campagne de propagande assortie de visites soigneusement organisées pour les journalistes, conçues pour dissimuler les aspects négatifs et promouvoir un visage plus positif d'Israël. Le Likoud a recruté de jeunes Juifs américains et européens en organisant des visites et des séjours soigneusement planifiés pour blanchir ces crimes.

La générale Tomer-Yisraeli a démissionné sa décision d'enquêter sur les abus commis par l'armée israélienne à Sde Teiman a donné lieu à une "campagne diffamatoire" orchestrée par le Likoud. Lors de sa démission, elle a déclaré :

"Cette campagne se poursuit encore aujourd'hui et cause de profonds et graves préjudices à l'armée israélienne, à son image et à la résilience de ses soldats et de leurs commandants".

La chroniqueuse de Haaretz, Noa Levin, a résumé la situation en ces termes :

"La faute de l'avocat général militaire n'est pas d'avoir porté atteinte à l'image internationale des soldats israéliens, mais plutôt d'avoir porté atteinte à l'État de droit en tentant de dissimuler l'en-

quête sur la fuite. Mais même dans ce cas, une attaque bien plus grave contre l'État de droit est en train de se préparer, comme toujours, depuis l'extrême droite".

Sde Teiman est une base militaire israélienne située dans le désert du Néguev, à proximité de Gaza. Après l'adoption par la Knesset, en décembre 2023, de la loi sur les combattants illégaux, elle a été transformée en camp de détention et en centre de torture. Les détenus y sont incarcérés sans représentation juridique ni inculpation, et beaucoup ignorent les raisons de leur détention. Les détenus ont plutôt le sentiment d'avoir été pris dans un coup de filet et emprisonnés arbitrairement pour s'être trouvés au mauvais endroit au mauvais moment. Les détenus y sont soumis à diverses formes de torture "médiévale". L'organisation israélienne de défense des droits humains B'Tselem a publié un rapport le 5 août 2024 affirmant que "les Palestiniens actuellement détenus dans les prisons israéliennes sont fréquemment soumis à des violences arbitraires extrêmes, à des agressions sexuelles, des humiliations, des pratiques dégradantes, à la famine délibérée, à un manque d'hygiène forcé, à la privation de sommeil, à la restriction et/ou à la suppression de leur culte religieux, à la confiscation de tous leurs biens personnels et collectifs, ainsi qu'au rejet de soins médicaux adéquats".

Bases militaires transformées en lieux de tortures

L'ONG rapporte également que, depuis le 7 octobre, plus d'une douzaine d'autres bases militaires et prisons israéliennes ont été transformées en lieux de torture.

Yuli Novak, le directeur exécutif de B'Tselem, a qualifié Sde Teiman de "partie émergée de l'iceberg", car "des milliers de Palestiniens sont détenus dans des conditions inhumaines et soumis à des sévices incessants".

Certains ignorent les raisons de leur arrestation. Beaucoup seront libérés sans procès. C'est la définition même d'un camp de torture : peu importe qui vous êtes ou pourquoi vous avez été arrêté, une fois que vous y êtes, vous serez soumis à des souffrances et des humiliations graves, délibérées et systématiques".

La détention et la torture de professionnels de santé ont en outre aggravé la crise sanitaire qui sévit actuellement à Gaza.

L'année dernière, le ministre iranien des Affaires étrangères, Nasser Kanani, a comparé les pratiques de torture à Sde Teiman aux abus commis par les Américains à Abu Ghraib et à Guantánamo Bay.

Israël a également torturé des travailleurs de la santé palestiniens à Sde Teiman détenus sans fondement. Selon Human Rights Watch, des médecins, des infirmières et

des ambulanciers ont témoigné des "mauvais traitements subis pendant leur détention par Israël, notamment des humiliations, des coups, des postures stressantes prolongées, l'utilisation de menottes et de bandeaux sur les yeux, ainsi que le refus de soins médicaux. Ils ont également signalé des actes de torture, notamment des viols et des abus sexuels commis par les forces israéliennes, ainsi que le refus de soins médicaux et les conditions de détention inhumaines de la population carcérale en général".

En novembre-décembre 2023, des travailleurs palestiniens du secteur de la santé ont été "détenus sans inculpation pendant une période allant de sept jours à cinq mois. Six d'entre eux ont été arrêtés sur leur lieu de travail, alors que les hôpitaux étaient assiégés par les Israéliens, ou pendant l'évacuation de ces derniers, organisée par l'armée israélienne. Aucun de ces travailleurs de la santé n'a déclaré avoir été informé de la raison de sa détention ou avoir été inculpé d'une infraction".

Violations flagrantes du droit international

Ces abus constituent évidemment des violations flagrantes du droit international et alimentent les accusations portées contre Netanyahu et ses ministres Itamar Ben-Gvir et Bezalel Smotrich devant la Cour pénale internationale. Techniquement, ils sont des criminels internationalement recherchés.

Ces exemples d'agissements d'Israël enfreignent l'article 3 de la quatrième Convention de Genève de 1949, qui stipule que

"les personnes qui ne participent pas activement aux hostilités [...] doivent être traitées avec humanité en toutes circonstances". Il interdit expressément "les traitements cruels et la torture" ainsi que "les atteintes à la dignité personnelle, en particulier les traitements humiliants et dégradants".

Il stipule également que les combattants blessés et les prisonniers "doivent être [...] convenablement soignés".

Israël viole également de manière systématique et flagrante l'article 49 de la même convention, qui interdit les transferts forcés individuels à l'intérieur du territoire occupé ainsi que les déportations de civils du territoire occupé vers le territoire de la puissance occupante, quel qu'en soit le motif.

Les accusations du général Tomer-Yerushalmi sont étayées par celles de la police militaire israélienne (MP), qui a arrêté et détenu, en juillet 2024, neuf soldats de l'unité Force 100, qui servaient comme gardiens de prison à Sde Teiman.

Ces derniers sont soupçonnés d'avoir violé et sévèrement torturé sexuellement des détenus. Les soldats ont été arrêtés après qu'un prisonnier palestinien a été transporté à l'hôpital Soroka de Beersheba, souffrant de graves

blessures au rectum et au haut du corps, causées par une sodomie avec un objet contondant. Le prisonnier a été transporté dans un hôpital civil, car il était dans l'incapacité de marcher. Cette affaire a fait scandale car les médecins et les infirmières ont estimé devoir dénoncer ces faits. L'arrestation des gardiens a provoqué une violente réaction de l'extrême droite, notamment des députés du Likoud, du Parti sioniste religieux et du Parti juif, qui ont tenté de prendre la prison d'assaut pour maltraiter les détenus et attaquer leurs collègues députés.

Informed Comment a précédemment cité un rapport du journaliste Haggai Matar, qui a déclaré :

"En substance, les soldats se rebellent ouvertement pour être autorisés à violer les prisonniers, et de plus en plus de politiciens de la coalition se joignent à eux, qu'ils soient du Likoud, de Jewish Power ou d'autres partis".

L'arrestation du général est contestable car les crimes commis à Sde Teiman ont été largement rapportés bien avant qu'elle ne divulgue la vidéo, lorsque les membres d'extrême droite de la coalition de Netanyahu ont "pris d'assaut la Bastille" pour libérer les soldats de Force 100 et se joindre à la torture des prisonniers palestiniens.

Novak, de B'Tselem, a déclaré :

"Le gouvernement israélien a cyniquement exploité le traumatisme collectif lié à l'attaque du 7 octobre pour mettre en œuvre le projet raciste et meurtrier du ministre de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir. Ce gouvernement fait preuve d'une dépravation morale sans précédent, prouvant une fois encore son mépris total pour la vie humaine, qu'il s'agisse de celle des otages israéliens à Gaza, de celle des Israéliens et des Palestiniens piégés dans un conflit permanent, ou de celle des Palestiniens détenus dans des camps de torture".

On ne peut ignorer les nombreux parallèles entre l'illégalité du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et celle du criminel condamné Donald Trump. Ils considèrent tous deux que les fuites sont plus répréhensibles que les crimes odieux qu'elles révèlent, ce qui constitue aujourd'hui leur point commun le plus frappant. Une "chasse aux sorcières" similaire a d'ailleurs lieu dans les ministères de la Justice israélien et américain. Le chroniqueur Yossi Verter, du média Haaretz, a notamment déclaré à propos de Netanyahu :

"Plus la durée du mandat de Netanyahu s'allonge, plus il se comporte en souverain tyannique, impulsif et malveillant, traitant le pays et ses institutions comme sa propriété exclusive".

H. SCOTT PROSTERMAN

VOVINAM VIET VO DAO / CHAMPIONNAT DU MONDE 2025

L'ALGÉRIE DÉCROCHE LA 2^e PLACE À BALI

L'équipe nationale algérienne de Vovinam Viet Vo Dao a remporté la deuxième place à l'issue de la 8^e édition du Championnat du monde de la discipline, qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 4 au 7 novembre, après avoir récolté 24 médailles, dont neuf en or, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao.

Le président de l'instance fédérale, Mohamed Djouadi, a indiqué à l'APS que, malgré la difficulté des combats, la sélection algérienne a réussi à réaliser un "exploit historique" en se classant deuxième au niveau mondial, avec 9 médailles d'or, 10 d'argent et 5 de bronze.

Le Vietnam a été sacré champion du monde avec 24 médailles d'or et une d'argent, tandis que le Cambodge a pris la troisième place, avec 7 médailles d'or, 11 d'argent et 5 de bronze.

Djouadi a commenté ces résultats en déclarant : "Je suis fier de ce qu'ont accompli les athlètes algériens lors du Mondial de Bali, en Indonésie. Nos champions ont prouvé que



l'Algérie pouvait rivaliser avec les meilleures écoles mondiales d'arts martiaux. () Ce couronnement est le fruit d'un long travail entamé il y a plusieurs années dans les différents centres régionaux."

Le 8^e Championnat du monde de Vovinam Viet Vo Dao a réuni 36 pays issus de dif-

férents continents, dans une compétition marquée par un niveau technique très élevé.

Il est à noter que le nombre de pays africains ayant pris part à ce Mondial de Bali s'élève à 25 nations.

APS

4^{ème} SEMI-MARATHON NATIONAL "ZAATCHA"

DOMINATION DES COURREURS DE L'ÉQUIPE NATIONALE MILITAIRE

Les coureurs de l'équipe nationale militaire ont dominé la quatrième édition du semi-marathon national "Zaatcha" organisé samedi dans la commune de Tolga (wilaya de Biskra).

Chez les messieurs, Mansour Heraoui de cette sélection a remporté la première place suivi de ces co-sociétaires Ramdane Ouarghi, en deuxième position, et Youcef Benkerdagh en troisième place.

Chez les dames, la première place du

podium est revenue à Nawal Abbas de Bejaia suivie de Houria Messaoudi de Batna puis de Nawal Zendaoui de Constantine.

Ce meeting sportif a mis en lice 550 coureurs et coureuses de 40 wilayas en présence d'une foule nombreuse et d'amateurs de cette discipline.

Cette course s'est déroulée sur 10 km, de la commune de Bouchagroune en passant devant le site de la résistance populaire des Zaâtcha puis le vieux noyau de la

commune de Lichana et la vieille dechra de Ferfar (commune de Tolga) et enfin le complexe sportif de la même commune. Organisée par la ligue de wilaya d'athlétisme, la direction de la jeunesse et des sports, l'APW et des associations sportives locales, cette joute a été clôturée par la cérémonie de remise des médailles aux lauréats des premières places.

APS

ESCRIME/ALGÉRIE/COUPE/MONDE/PARTICIPATION

Les escrimeuses algériennes ne prendront pas part aux finales individuelles de la Coupe du monde du sabre, qui se déroule à Alger du 6 au 9 novembre, après leur élimination aux premiers tours ce vendredi, lors de la deuxième journée de compétition qu'abrite la Coupe du Complexe olympique "Mohamed Boudiaf" Alger. Sept Algériennes étaient engagées dans l'épreuve individuelle dames : Jouhar Belkhala, Chaima Ben Adouda (53e mondiale), Nayla Ben Chaqour, Wassam Bounqab (16 ans), Amima Driss, Zahra Kahli (52e mondiale) et Amima Rouibat. En revanche, Kouthar Belkebir s'est retirée en raison d'une blessure qui l'a empêchée de participer. La meilleure performance algérienne de l'épreuve est revenue à Zahra Kahli, qui s'est distinguée en atteignant le deuxième tour après trois victoires successives contre la Coréenne Hyung Choi, l'Espagnole Marta Jimenez et la Japonaise Sherika Takahashi. Au deuxième tour, la représentante algérienne a perdu face à l'Américaine Alexandra Lee sur un score serré de 15-14, alors qu'elle était à deux doigts de la qualification. De leur côté, Wassam Bounqab (16 ans), Jouhar Belkhala et Nayla Benchaqour, ont chacune remporté un combat. Bounqab a battu la Polonaise Daria Skonieczna, mais elle n'a pas réussi à passer les autres adversaires et a été éliminée au tour des poules. Néanmoins, elle a laissé une bonne impression, prometteuse pour l'avenir. Pour leur part, Jouhar Belkhala a remporté une unique victoire contre la Russe Sofia Bazdonikova, et Nayla Benchaqour a battu la Tunisienne Aïcha Bouajina, avant d'être éliminées en phase de poules. Avec ces éliminations, l'Algérie sera absente des finales individuelles prévues samedi. La participation nationale se poursuivra toutefois dans les épreuves par équipes, chez les dames et les messieurs, programmées dimanche. Les qualifications auront lieu le matin, suivies des finales dans l'après-midi. Pour rappel, la Coupe du monde du sabre a débuté jeudi, avec les phases qualificatives de la catégorie masculine, marquées par une large participation de 206 athlètes représentant 42 pays, et la présence du président de la Fédération Internationale d'Escrime, celui de la Confédération Africaine, ainsi que des ambassadeurs et des figures nationales et internationales du monde de l'escrime. 14 escrimeurs ont représenté l'Algérie à la compétition. Il s'agit de Sami Mohamed Abdelrahman, Aïnoush Adam Anis, Aït Ouflah Matis, Benakila Yacine, Bensghir Osama (âgé de 16 ans et considéré comme le plus jeune participant), Akram Bounab (classé 68e mondial), Bouaner Mohamed, Bounchada Zakaria, Qaraf Yacoub, Ibrahan Lotfi, Adam Aizem, Bensghir zineddine, Malik Abrous, et Saïd Yacine. Sur les quatorze, seuls deux joueurs ont réussi à se qualifier pour le deuxième tour. Malik Abrous a été le plus en vue avec trois victoires au tour des poules face au Sénégalais Tiam Koudy, au Saoudien Al-Mutairi Adel, et à l'Autrichien Lazar Alexander. Abrous a poursuivi son parcours au deuxième tour, où il a affronté l'Espagnol Floraz Carlos dans un match intense et équilibré, qui s'est soldé par une défaite du joueur algérien sur le score de 15-11, sortant ainsi après une performance honorable qui reflète l'évolution de l'escrime algérienne.

APS

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics

la direction de la jeunesse et des sports informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, paru dans les quotidiens supporters le akhbar elwatan et entouré du 14/10/2025

Portant Objet :

➤ Réalisation d'une piscine de proximité à SED RAHAL (lot unique)

Que la décision de la commission du ouverture et jugement des offres du 03/11/2025 est comme suit :

PROJET	Entreprise	MONTANT	DELAIS	REMARQUE
Réalisation d'une piscine de proximité à SED RAHAL (lot unique)	Etb MAZARI CHERIF	139.942.684.10	8 mois	MOINS DISANT

Les participants concernés par cet avis d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et comme ils peuvent déposer leurs recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 07/10/2010, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics .

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

L'HISTOIRE DE MAMMA KHEIRA D'ORAN

Je partage avec vous cette belle histoire de Mamma Kheira et pour ceux qui sont nés dans les années quarante au quartier plateau Saint Michel ou à Mdina jdida, au village nègre ou à la limite du boulevard Fulton en descendant vers Karuentah.

Vous l'avez sûrement vue marcher, lentement, courbée presque à angle droit, un bâton l'aidant à s'appuyer pour ne pas tomber vers l'avant.

Mamma Kheira, tout le monde à Oran l'avait connue courbée ainsi.

Du matin jusqu'au soir elle sillonnait le village nègre et le plateau Saint Michel, pour visiter des maisons amies, une à une.

Mamma Kheira était trop âgée pour aider au ménage ou pour faire des courses.

Elle passait juste pour dire bonjour, boire une tasse de café et raconter ce qui se passait, d'intéressant, à Oran.

Elle annonçait les mariages, les naissances, les divorces et ...les décès.

Mamma Kheira ne disait jamais de ragots.

Elle ne disait jamais de mal d'une autre personne.

Elle disait souvent " les pauvres, Dieu n'a pas voulu qu'ils restent



mariés " ou " le pauvre, il est mort si jeune ! " même pour les gens de plus de quatre vingt années.

Quand on lui demandait son âge, Mamma Kheira sortait de ses nombreux dessous, sous son hijab, un foulard d'où elle sortait des papiers.

On y trouvait un acte de naissance spécifiant qu'elle était née en 1855 !

Elle parlait parfaitement le fran-

çais, l'espagnol et comprenait le portugais et le maltais.

En plus de l'arabe oranais sa langue natale.

Elle aimait dire que, gamine, elle ne connaît d'Oran que la marine et que avec son père, elle faisait des promenades dans des champs vides, autour des casernes, pleins de mauvaises herbes et qui allaient devenir le village nègre.

Elle disait que du haut du pla-

teau St Michel qui n'était qu'une caserne militaire, aussi, on pouvait voir la mer.

Elle disait avoir vu Oran se peupler petit à petit de patois (européens), de marocains et des gens venus de Temouchent, Tiaret, Bel abbes et de Tlemcen.

Quand on lui demandait qui était son père et que faisait-il ?

Elle se taisait et disait " que Dieu ait son âme "

Personne, parmi les vieux, ne lui a jamais connu de mari.

Elle avait juste recueilli la fille d'un soldat mort à la guerre 14 - 18.

La jeune fille, la nuit tombée, passait de maison en maison pour la ramener au village nègre.

Car, la nuit tombée, Mamma Kheira n'y voyait pas bien.

Alors elle demandait son chemin à chaque coin de rue.

Elle ne comprit rien à ce qui se passa la journée du 05 juillet 1962.

Elle a juste dit " on s'égorgé en ville !

Les gens sont devenus fous ! . La pauvre Mamma Kheira !

Publié par Samir Benblal sur Facebook sans Tlemcen, histoire et nostalgie, le 3 novembre 2025

28 FÉVRIER 1962 À ORAN



Permettez-moi de relater un petit aperçu sur ce qui s'est passé un Mercredi 28 Février 1962 à Oran, deux véhicules piégés explosent dans le quartier M'dina Jdida :

A une vingtaine de jours du cessez-le-feu en Algérie, soit durant le 23ème jour du ramadan, deux voitures piégées ont explosé simultanément vers 16 heures 45, en plein cœur du quartier de M'dina Jdida (Ville-Nouvelle, village nègre selon l'appellation de l'administration coloniale).

D'après l'historien algérien Saddek Benkada parle de 78 morts, sans compter les corps non-identifiables, lors de cet attentat des plus meurtriers durant la guerre d'Algérie.

Le premier de ce type dans l'histoire du pays, il a fait selon les estimations officielles 80 morts et 150 blessés, affectant le quartier le plus important d'Oran.

Des deux véhicules, dissimulant chacun d'eux un obus 105, seule la partie avant d'une Peugeot 403 camionnette bâchée sera trouvée.

Le second de marque Citroën sera difficilement identifiable, entièrement désintégrée.

Quelques maisons vétustes se sont écroulées, d'autres ont subi d'importants dégâts, l'effet de souffle a désagrégeé des voitures garées à proximité, deux kiosques à tabac sont entièrement détruits, nombre de canalisations coupées par l'explosion ont déversé des flots d'eau.

Le bruit de l'explosion se fait entendre jusqu'à l'intérieur des cellules de la prison civile, tout près du lieu du sinistre.

Des prisonniers sont à cette heure-ci dans la cour, ils ont nettement aperçu une épaisse fumée noire.

Autant que des habitants des alentours en hauteur comme Gambetta ou les Planteurs.

Quarante-trois ans jour pour jour, après cette tragédie engendrée par l'Organisation

secrète armée (OAS), le témoignage d'un survivant est publié dans la presse algérienne.

Abdelkader Azzizi a alors 17 ans, ce jour-là, il est boucher de profession au marché Sidi Okba de la Ville Nouvelle.

Il a rapporté que le choix s'est porté sur l'esplanade de l'ex-boulevard Joseph Andrew, plus précisément à côté d'une pâtisserie où la clientèle afflue pour acheter de la zlabia.

Il se dirige vers le mécanicien dont l'atelier se trouve à côté du café de l'USMO (Union sportive musulmane d'Oran, le club du quartier), afin de récupérer sa moto :

« Je fus surpris par une forte explosion qui m'a projeté sur plusieurs mètres ».

Ayant perdu connaissance, il sera secouru et réanimé par des citoyens.

Il se relèvera et prête main forte même aux secouristes.

Il n'empêche que, quelques jours plus tard, il sera transféré en urgence à l'hôpital de Tlemcen, suivi six mois durant par le Docteur Baba Ahmed.

Les traumatismes d'un tel attentat sont si graves que le lendemain, jeudi 1er Mars, la population Oranaise s'est préparée dans tous les quartiers à majorité musulmane à de grandes manifestations.

En vain, les militants du Front de libération nationale dissuadent d'aller vers la place des Victoires au sein de la communauté européenne, appréhendant d'autres coups de l'OAS mais promettant vengeance dans les jours suivants.

En cette fin de guerre d'Algérie, l'OAS pratique une politique d'extermination individuelle et collective sous toutes les formes.

Son crime génocidaire du 28 Février a dépassé un seuil insoutenable.

Il servira principalement à aggraver la haine, séparant irréparablement les deux communautés.

Ancrée dans la mémoire collective des Oranais, cette date ne sera pas pour autant oubliée par l'histoire et par tous les Algériens.

Il aura fallu attendre jusqu'au 28 Février 1992, la première fois que la société civile la commémore.

La stèle installée est dotée d'une plaque sur laquelle sont gravés les noms de 27 victimes identifiées, dont un seul enfant de 10 ans et neuf mentions « inconnu ».

Si le devoir de mémoire est ainsi exercé, le travail de recherche historique sur ce drame n'est pas clos.

Publié par Samir Benblal sur Facebook dans Tlemcen, Histoire et nostalgie, le 20 octobre 2025



LA REVUE EL DJEICH L'A SOULIGNÉ DANS SON N° DE NOVEMBRE

L'UNITÉ NATIONALE, PILIER ESSENTIEL ET GARANTIE DE LA PRÉServation DE LA PATRIE

L'unité nationale est le pilier essentiel et la garantie de la préservation de la Patrie, ainsi que de la consolidation des fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de sa renaissance, souligne la revue El-Djeich, dans son numéro du mois de novembre.

Dans son éditorial intitulé "Notre unité, source de notre force", El-Djeich rappelle que "l'Histoire de notre pays est riche en repères lumineux et faits mémorables qui ont fait la gloire et la fierté de l'Algérie et tracé les contours de son avenir". La revue évoque, à ce titre, l'un des faits marquants qui a été le déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, le 1er Novembre 1954, dont on commémore cette année le 71e anniversaire, qualifiée d'"épopée éternelle dont les chapitres ont été écrits en lettres d'or par le peuple algérien combattant et qui demeurera à jamais gravée dans les annales de l'Histoire de l'humanité comme l'une des plus grandes révolutions libératrices dont l'écho a résonné dans le monde entier". Il s'agit d'une Révolution menée par le peuple algérien dont "la bravoure, le génie, la foi en la justesse de sa cause, sa détermination sans faille à consentir tous les sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale à arracher sa liberté et son indépendance ont été son arme majeure pour mener le combat jusqu'au bout". "Dieu a doté notre pays d'hommes, des patriotes sincères, qui ont sacrifié ce qu'ils avaient de plus cher et de plus précieux pour la Patrie, qui par leurs hauts faits d'armes et leurs exploits sont entrés dans la postérité et dans la mémoire des générations successives", ajoute la revue. Dans le même sillage, la publication s'est interrogée "Comment en aurait-il été autrement pour ces fils de Novembre qui ont ravivé la flamme de la liberté qui ne s'est jamais éteinte depuis l'Emir Abd el-Kader jusqu'au déclenchement de la Révolution libératrice, en passant par les différents soulèvements, résistances populaires et lutte politique sous l'égide du mouvement national". "Tant de générations qui ont écrit l'Histoire de leurs propres mains, l'ont façonnée selon leur désir et soumise à leur volonté et à leurs aspirations, ouvrant la voie à un avenir radieux pour elles et pour tous les peuples endurant les affres de l'occupation, de l'oppression, de la répression, de l'exploitation et de l'humiliation", note la même source. Elle rappelle qu'il a fallu au peuple algérien "défier l'arrogance et la tyrannie d'un occupant barbare qui a eu recours à toutes les méthodes odieuses afin de le maintenir sous le joug de l'humiliation, de la soumission et de l'oppression, à travers la torture, les assassinats, les enlèvements, les disparitions..., commettant ainsi des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité qui restent impunis et que le temps ne saurait effacer". "Alors que nous célébrons cette occasion chère à nos coeurs, autant cela constitue pour nous une occasion de convoquer les valeurs et principes de nos glorieux ancêtres, leurs grandes qualités ainsi que notre fierté de ce qu'ils ont accompli, nous sommes également appelés à préserver leur legs et à poursuivre sur leur voie, pleinement conscients qu'ils n'ont triomphé et atteint leur objectif qu'à travers la consolidation de leur unité, de leur cohésion et de leur solidarité, pour un seul objectif : le recouvrement de la souveraineté nationale", mentionne la revue. "Ce sont ces mêmes valeurs que portent aujourd'hui tous les Algériens et qu'ils défendent", relève l'éditorial, citant comme preuve "leur forte mobilisation et leur participation massive à la campagne de reboisement qui a englobé l'ensemble du territoire national, le 25 octobre dernier", relève l'édito d'El Djeich. Et d'ajouter que ces initiatives constituent un message "éminemment significatif", adressé au monde entier, et qui dit: "nous sommes un seul corps et un seul cœur, notre unité cimente nos fondations et renforce notre détermination à aller de l'avant pour construire une nouvelle Algérie victorieuse, forte, prospère et sûre. Ceci à la lumière notamment des tensions et perturbations qui prévalent sur les scènes régionale et internationale, des complots apparents ou cachés dont notre pays est la cible et des plans malveillants visant à saper la sécurité, la stabilité de notre pays et la quiétude de notre peuple". A ce propos, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, avait souligné qu'"en ce 71e anni-



versaire du déclenchement de la glorieuse Révolution libératrice, alors que nous célébrons avec fierté les glorieux succès des générations qui ont mené des combats incessants à travers l'Algérie, nous faisons de la fidélité à leurs sacrifices une source de détermination inébranlable et un véritable vivier où se nourrit une conscience collective liée à notre glorieuse Histoire - la boussole qui nous guide", rappelle l'éditorial. La publication affirme, en outre, que "les retentissantes victoires remportées par notre pays tout au long de sa marche triomphale ont été le fruit de la détermination indomptable de son valeureux peuple et de sa vaillante armée, d'un effort ininterrompu pour maintenir la cohésion des rangs et de l'intime conviction que l'unité nationale est le pilier essentiel et la garantie de la préservation de la Patrie et de la consolidation des fondements de sa sécurité, de sa stabilité et de sa renaissance". Cette unité demeurera "gravée dans le marbre, tout comme elle constitue aujourd'hui le creuset national authentique dans lequel se fondent le peuple algérien et son Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, qui a préservé le legs, a été fidèle au serment ainsi que le loyal serviteur de la Patrie et du valeureux peuple algérien", poursuit la même source, soulignant que "Par son lien étroit et sa cohésion avec son armée, le peuple incarne un modèle unique d'unité, de fraternité et d'abnégation

qui permet à notre pays de relever tous les défis et de faire face à toutes les menaces, de quelque nature et source que ce soit". Sur ce point, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, avait affirmé qu'"afin de consolider le caractère populaire de notre armée, nous avons veillé, au sein de l'ANP, et nous continuons de veiller à renforcer en permanence la confiance entre le peuple et son armée qui, seule et elle seule, permettra à l'Algérie d'acquérir l'immunité et l'autorité qui la protégeront de tous les dangers et menaces, et de triompher des vils et acharnés complots et manœuvres de ses ennemis". Enfin, El Djeich rappelle que "l'Algérie qui demeurera fière, forte et sûre tant elle regorge de loyaux patriotes, parmi lesquels les fils de l'ANP, déployés à travers tout le territoire national et le long de nos vastes frontières, s'acquittant pleinement de leurs missions, poursuivant avec constance et en toute confiance le développement des capacités de nos forces armées, fortes de leur profondeur populaire authentique et n'ayant d'autre finalité que de préserver le legs de nos glorieux Chouhada dont l'âme continue de flotter parmi nous pour témoigner de notre fidélité au serment et de la concrétisation de notre engagement".

RA/APS